



**Chambre Belge
des Traducteurs
et Interprètes**

**Belgische Kamer
van Vertalers
en Tolken**



De Taalkundige Le Linguiste

Numéro / Editie 1 / 2018

Magazine de la Chambre belge des traducteurs et interprètes
Tijdschrift van de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken

Le Conseil d'administration : mars 2018 - mars 2019

De Raad van Bestuur : maart 2018 - maart 2019



Jean-Bernard Quicheron,
Président d'honneur /
Erevoorzitter



Max De Brouwer,
Vice-président (FR) /
Vicevoorzitter (FR)



Guillaume Deneufbourg,
Président / Voorzitter



Agnès Feltkamp,
Vice-président (NL) /
Vicevoorzitter (NL)



Laurence Nys,
Trésorière /
Penningmeester



Patrick Rondou,
Secrétaire général /
Secretaris-generaal



Cyrille Ndjitat Tatchou,
Rédacteur en chef -
Le Linguiste /
Hoofdrédacteur van De
Taalkundige



Bert Rohaert, *Interprètes,
Formation, Communication*
NL / *Tolken, opleiding,
communicatie NL*



Doris Grollmann,
*Traducteurs/interprètes jurés,
LinguaJuris, Bremer Runde,
EULITA /*
*Beëdigd vertalers/tolken,
LinguaJuris, Bremer Runde,
EULITA*



Camille Collard, *Contact
avec les écoles, Enquêtes,
Communication FR /*
*Contact met de scholen,
Enquêtes, Communicatie FR*



Geoffroy Destrebecq,
*Technologies et design /
Technologie & Design*



Isabelle Collard,
*Assurances,
Traducteurs/interprètes
jurés / Verzekeringen,
beëdigd vertalers/tolken*



Inhoud – Sommaire

Rubriek/Rubrique

Titel/Titre

Redactioneel/Edito

- 4 - *RGPD : se conformer dans la sérénité*
 5 - *AVG : onbezorgd alle verplichtingen nakomen*

CBTI Actu Inzicht BKVT

- 6 - *Billet-retour à l'AG 2018*
 8 - *Terugblik op de AV 2018*

Paroles de membre

- 10 - *Dominique Jonkers : « Les mauvaises traductions sont nées de père et de mère inconnus »*

Duiding Réflexion

- 14 - *Gewikt en Gewogen (IV)*
 16 - *L'Unesco répond au Linguiste*
 21 - *Tashi Wangchuk - de Tibetaanse taal onder vuur*

Traduire

- 23 - *Partager sa passion pour le métier de traducteur indépendant*
 25 - *La synthèse vocale, un outil de révision?*

Event

- 27 - *Nouvel An : remise du Prix du Meilleur Mémoire (PMM)*
 29 - *Nieuwjaarsfeest : Uitreiking van de Prijs voor Beste Masterproef (PBM)*
 31 - *PMM : Rapprocher le monde académique de la sphère professionnelle*
 33 - *PBM : De academische wereld en het beroepsleven dichter bij elkaar te brengen*
 35 - *L'incidence du recours à un interprète professionnel sur les coûts dans le milieu médical aux États-Unis*
 37 - *De weerslag van het inzetten van professionele tolken op de medische kosten in de Verenigde Staten*
 39 - *Entretien avec Morgan Milcent, gagante du PMM*



Guillaume Deneufbourg

RGPD : se conformer dans la sérénité



Chères consœurs, chers confrères,

Difficile d'être passé à côté : le *Règlement général sur la protection des données* sera applicable le 25 mai 2018. Alors que certains cèdent à la panique et courent les ateliers, conférences, formations et autres webinaires, qui leur sont souvent vendus à prix d'or ; d'autres balayent les répercussions annoncées d'un revers de la main, convaincus que ladite réglementation s'adresse en priorité aux multinationales brassant du « Bigdata » et que le législateur ne viendra pas enquiquiner les « petits » indépendants que nous sommes.

L'attitude à adopter se situe vraisemblablement entre ces deux extrêmes : s'il ne faut pas dramatiser la situation – la nouvelle réglementation ne fait finalement qu'officialiser en grande partie les bonnes pratiques que la plupart d'entre nous appliquent déjà sans le savoir – il convient de rester attentif aux nouvelles exigences légales qui nous incomberont à partir du 25 mai.

Pour les connaître, rien de tel que l'avis d'un professionnel ! Raison pour laquelle l'association a sollicité, il y a un an déjà, l'avis de sa conseillère juridique, Me Karine Roobrouck.

Karine Roobrouck a étudié le Règlement en détail et en a transcrit l'essentiel dans une série d'avis juridiques, que nous avons diffusés gratuitement à votre intention début avril. Vous les retrouverez entre autres sur notre plateforme Workplace et sur le site Internet, en accès limité aux membres.

Karine Roobrouck organisera également un atelier à Bruxelles, et probablement ailleurs en Belgique, pour ceux qui souhaiteront avoir un complément d'information ou poser des questions spécifiques à

leur situation. Ces ateliers, proposés à un prix démocratique compte tenu du travail abattu en amont, seront également ouverts aux non-membres.

Els Govaerts assistera notre juriste dans cette tâche et proposera notamment des suggestions d'applications pratiques. Ces ateliers seront donnés essentiellement en néerlandais, langue maternelle des intervenantes, avec interprétation simultanée vers le français. Els Govaerts et Karine Roobrouck comprennent et parlent le français et pourront donc comprendre les questions et y répondre directement ! Pour le reste, toutes les informations utiles sont disponibles sur notre site Web.

Je profite de l'occasion pour remercier à nouveau Karine Roobrouck et Els Govaerts pour le travail admirable qu'elles ont fourni dans le cadre de ce projet et, de façon plus générale, pour leur implication dans notre association.

Guillaume Deneufbourg
Président CBTI



Guillaume Deneufbourg

AVG : Onbezorgd alle verplichtingen nakomen



Beste collega's,

We konden er niet omheen: op 25 mei 2018 wordt de Algemene Verordening Gegevensverwerking van toepassing. Bij sommigen brak het angstzweet uit. Zij volgen nu allerlei workshops, conferenties, vormingssessies of webinars, die hen vaak een flinke duit kosten. Anderen vegen de aangekondigde implicaties gezwind van tafel. Zij zijn ervan overtuigd dat die reglementering zich in de eerste plaats richt tot de multinationals die gouden zakendoen met 'big data'. Zij denken dat de wetgever ons als 'kleine zelfstandigen' niet lastig zal vallen.

De houding die we moeten aannemen zal waarschijnlijk tussen die twee uitersten liggen. We moeten de situatie niet dramatiseren, want de nieuwe reglementering wil slechts de goede praktijken officialiseren die de meesten onder ons al instinctief toepassen. We moeten enkel aandachtig blijven voor de nieuwe wettelijke vereisten die ons vanaf 25 mei worden opgelegd.

Wilt u ze leren kennen, dan is professioneel advies aangewezen! Daarom heeft de vereniging, een jaar geleden al, het advies ingewonnen van onze juridisch adviseur, meester Karine Roobrouck.

Karine Roobrouck heeft de Verordening nauwkeurig bestudeerd en zij heeft de meest essentiële punten omgezet in een aantal juridische adviezen. Begin april hebben we u die gratis ter beschikking gesteld. U vindt ze onder meer op ons Workplace-platform en op de website, met strikte toegang enkel voor leden.

Karine Roobrouck zal ook een workshop leiden in Brussel, en mogelijk ook elders in België, voor al wie bijkomende informatie wenst of vragen heeft

over zijn specifieke situatie. Wij bieden die workshops aan tegen een democratische prijs, hoewel er enorm veel werk aan vooraf ging. Ook niet-leden kunnen ze bijwonen.

Els Govaerts zal onze juriste in haar taak bijstaan en zij zal ook suggesties leveren voor praktische toepassingen. De workshops worden hoofdzakelijk gegeven in het Nederlands, hun beider moedertaal, met simultane vertolking naar het Frans. Els Govaerts en Karine Roobrouck begrijpen wel Frans, dus kunnen ze onmiddellijk de vragen beantwoorden. Alle verdere nuttige informatie vindt u op onze website.

Ik maak van de gelegenheid gebruik om Karine Roobrouck en Els Govaerts opnieuw te bedanken voor het lovenswaardige werk dat zij hebben geleverd voor dit project en meer algemeen voor hun inzet voor onze vereniging.

Guillaume Deneufbourg
Voorzitter BKVT

Nederlandse vertaling : Bie Lindemans



Cyrille Tatchou

Billet-retour à l'AG 2018...



AG 2018 : une vue de l'assistance

Samedi 17 mars 2018. Les membres de la CBTI se sont retrouvés à l'hôtel Léopold dans le cadre de leur Assemblée générale annuelle. Comme à l'accoutumée, il s'est agi de dresser le bilan de l'exercice qui arrivait à son terme, ensuite de réaménager ou de reconduire une partie du Conseil d'administration au travers d'un processus électoral, puis de faire une projection sur l'exercice débutant.

Les travaux ont débuté à 9h30mn avec l'allocution du vice-président (FR), Max De Brouwer, agissant ainsi en lieu et place du président de la CBTI empêché. À ce propos, la technologie aidant, l'assistance a tout de même pu recevoir de vive voix les salutations de Guillaume Deneufbourg à travers une vidéo préparée pour la circonstance. Max De Brouwer était assisté d'Agnès Feltkamp, vice-présidente (NL) et Patrick Rondou, secrétaire général. Le vice-président a ainsi souhaité la bienvenue aux membres qui ont effectué le déplacement, avant d'inviter les nouveaux membres à signer individuellement le *Code d'honneur* de la CBTI. Comme d'habitude, Patricia Alarcón a piloté cette séance au cours de laquelle les nouveaux membres se sont présentés à l'assistance avant de se diriger à tour de rôle vers le *Code*.

Après la désignation de trois scrutateurs chargés d'assurer l'aspect comptage des voix relativement aux exercices à caractère démocratique, ce fut le rappel des points importants du rapport annuel. Agnès Feltkamp a édifié l'assistance sur des points touchant directement à la vie de l'association ; Doris Grollman a présenté l'état d'avancement du long combat pour la défense des intérêts des interprètes et traducteurs assermentés – tout en exhortant ses jeunes collègues à penser à prendre

le relè ; Karine Roobrouck a étalé les implications juridiques de certaines initiatives prises l'année dernière ; et Benjamin Van Hemelryck a une fois de plus éclairé la lanterne de l'auditoire sur l'outil *Dizpol* conçu pour fluidifier l'interaction entre utilisateurs et interprètes.

De 416 membres recensés l'année écoulée à la CBTI, le compteur affichait à l'instant où Laurence Nys prenait la parole pas moins de 476 membres ! La bonne nouvelle a été révélée par la trésorière toute heureuse de produire un rapport financier détaillant l'état des comptes et prégnant de belles perspectives en termes de projet de budget pour l'exercice 2018. C'est ainsi qu'à la suite du satisfécit des commissaires aux comptes (Pascale Pilawski, Anne-Sophie Staquet et Ludovic Pierard), l'Assemblée a largement approuvé les comptes pour l'exercice 2017, approbation valant décharge de la trésorière et du Conseil d'administration.

Le CA justement, en conformité avec les textes, s'est soumis au traditionnel jeu électoral, avec quatre candidats en lice : Max De Brouwer, Geoffroy Destrebecq et Bert Rohaert étaient respectivement candidats à leur propre succession, tandis que Cyrille Ndjitat Tatchou (après avoir expérimenté durant une année la posture de *délégué* au CA) souhaitait reprendre la

plénitude de ses fonctions d'administrateur. Après avoir écouté le bilan et les projets de chacun de ces candidats, l'assistance a exprimé toute sa gratitude à deux autres collègues dévoués qui avaient longtemps rendu service à la Chambre :

Katleen De Bruyn va prendre du repos après quelque 11 ans comme coordinatrice du *Pool des traducteurs* ; et Isabelle Vereecken qui va souffler après plusieurs années comme coordinatrice de la production du *Rapport annuel*. Ces deux bénévoles dévouées ont chacune reçu un bouquet de fleurs des mains de Max De Brouwer, au nom du président et de tous leurs collègues membres de la CBTI. Désormais, c'est Fadia Elbouz qui coordonnera les activités du *Pool* et Anne-Sophie Staquet pilotera la confection du *Rapport annuel*.

Le montant de la cotisation annuelle est maintenue à 200 Euros ; ainsi en a décidé l'Assemblée générale et rapidement, d'ailleurs, puisque le parfum fort suggestif qui venait de la cuisine de l'hôtel incitait à l'assouvissement d'un certain besoin physiologique inhérent à tout être vivant : la dégustation ... Les membres sont passés à table *illico presto*, et se sont attelés à propulser vers la panse les aliments servis, étape après étape :

Comme entrée, *fine tranche de bœuf Holstein légèrement fumé* et *foie gras mariné aux olives* ; comme plat de résistance, *dos de saumon, purée aux échalotes, courgettes et tomates confites, sauce béarnaise* ; et comme dessert, *crème brûlée pralinée*. Et pour accompagner ce menu princier, du vin blanc et du vin rouge ont été nettement plus sollicités que de l'eau plate, de l'eau pétillante, du jus naturel et autre café au lait réunis ! Et on pouvait aisément comprendre pourquoi Max De Brouwer avait bien du mal à faire revenir les « fins » gourmets en salle des travaux...

Les travaux ont repris tant bien que mal, avec la proclamation des résultats du scrutin pour le CA : Cyrille Ndjitat Tatchou est arrivé en tête des suffrages avec 86 voix, suivi Geoffroy Destrebecq 84 voix, Max De Brouwer 74 voix, et Bert Rohaert 70 voix. Tous les quatre obtiennent ainsi le mandat de



Agnès Feltkamp, Max De Brouwer et Patrick Rondou conduisent les travaux.

membre du Conseil d'administration pour les deux prochains exercices, tandis que Renée Jamaer et Benjamin Van Helmercyck quittent le CA après de bons et loyaux services.

Des services bons et loyaux, il y en aura encore, précisément pour le compte de l'exercice débutant : Céline Maes, Laetitia Palmaerts et Véronique Mercier sont les trois commissaires aux comptes nommés, tandis que Ludovic Pierard et Gaby Meyden ont été désignés membres du conseil de discipline.

Cerise sur le gâteau, pour clôturer la journée : parole a été donnée à Camille Collard pour la présentation, en exclusivité, des résultats de *l'enquête de marché pour 2017*. Des révélations inédites, des chiffres captivants sur les réalités qui ont caractérisé la vie de notre secteur d'activité tout au long de l'année écoulée. Les réponses variées aux questions d'ordre professionnel posées à un échantillon de collègues membres et non-membres de la Chambre dans le cadre de cette étude ont suscité beaucoup d'intérêt au sein de l'auditoire, d'où les échanges forts soutenus qui ont suivi l'exposé, dans une ambiance bon enfant. Les résultats de cette importante enquête seront peaufinés et publiés en temps opportun.

C'est sur cette note de camaraderie que les rideaux se sont refermés sur l'AG 2018, non sans des applaudissements nourris pour les deux jeunes interprètes de la journée, Lies Van Poucke et Laura D'herck. Leur excellent rendement dénote d'un lendemain qui chante, pour notre secteur d'activité.

Cyrille Ndjitat Tatchou



Cyrille Tatchou

Terugblik op de Algemene Vergadering 2018



AV 2018 : een blik op de aanwezigen

Zaterdag 17 maart 2018. De leden van de BKVT kwamen samen in het Brusselse Leopold hotel voor hun jaarlijkse Algemene Vergadering. Ze maakten de balans op van het voorbije jaar, verkozen (nieuwe) leden van de raad van bestuur en keken vooruit naar het nieuwe jaar.

Om 9.30uur opende de vicevoorzitter (FR), Max De Brouwer, de vergadering. Hij verving de voorzitter van de BKVT die niet aanwezig kon zijn. Dankzij de technologie konden de deelnemers toch de stem van Guillaume Deneufbourg horen, via een video die hij voor de gelegenheid had opgenomen. Max De Brouwer werd bijgestaan door Agnès Feltkamp, vicevoorzitter (NL), en Patrick Rondou, secretaris-generaal. De vicevoorzitter heette alle leden die naar Brussel waren gekomen van harte welkom en nodigde de nieuwe leden uit om de *Erecode* van de BKVT te ondertekenen. Net als andere jaren had Patricia Alarcón ook dit keer de leiding van dit gedeelte, waarin de nieuwe leden zich kort voorstelden om vervolgens de *Code* te ondertekenen.

Vervolgens werden er drie stemopnemers aangesteld, die tot taak hadden de stemmen te tellen bij de verkiezingen. Daarna werden de belangrijkste punten uit het jaarverslag besproken. Agnès Feltkamp had het over de kwesties die rechtstreeks met de vereniging te maken hebben; Doris Grollmann gaf een stand van zaken van de strijd die zij al jaren voert om de belangen van de beëdigd vertalers en tolken te verdedigen – en riep tegelijk haar jonge collega's op om de fakkel over te nemen; Karine Roobrouck besprak de juridische

gevolgen van een aantal initiatieven die vorig jaar werden genomen; en Benjamin Van Hemelryck gaf toelichting bij de tool *Dizpol* die is ontworpen om de interactie tussen gebruikers en tolken te vergemakkelijken.

Vorig jaar telde de BKVT 416 leden, terwijl Laurence Nys met gepaste trots kon aankondigen dat de teller dit jaar op 476 leden stond! Het goede nieuws werd onthuld door de penningmeester, die maar al te graag het financieel verslag voorlegde met details over de rekeningen en met mooie vooruitzichten wat de ontwerpbegroting voor boekjaar 2018 betreft. Na het verslag van de kascommissarissen (Pascale Pilawski, Anne-Sophie Staquet en Ludovic Pierard) keurde de Algemene Vergadering met een ruime meerderheid de rekeningen van het boekjaar 2017 goed, waardoor de penningmeester en de raad van bestuur decharge werd verleend.

Diezelfde raad van bestuur werd overeenkomstig de statuten her- en verkozen, met vier kandidaten: Max De Brouwer, Geoffroy Destrebecq en Bert Rohaert waren kandidaat om zichzelf op te volgen, terwijl Cyrille Ndjitat Tatchou (nadat hij een jaar de post van *afgevaardigde bij de RvB* had bekleed) zijn functies als bestuurder opnieuw volledig wilde



Agnès Feltkamp, Max De Brouwer en Patrick Rondou leiden de werkzaamheden

opnemen. Nadat de aanwezigen hadden geluisterd naar de presentaties en voorstellen van elk van deze kandidaten, spraken ze hun dankbaarheid uit tegenover twee andere toegewijde collega's die de Kamer jarenlang trouw hebben gediend :

Katleen De Bruyn geeft de fakkel van coördinator van de *vertalerspool* na 11 jaar door; en Isabelle Vereecken heeft jarenlang de coördinatie van het *jaarverslag* verzorgd. Beide vrijwilligers kregen een bos bloemen van Max De Brouwer, in naam van de voorzitter en alle medeleden van de BKVT. Vanaf nu zal Fadia Elbouz de *pool* coördineren en wordt Anne-Sophie Staquet verantwoordelijk voor de redactie van het *jaarverslag*.

Het bedrag van de jaarlijkse lidmaatschapsbijdrage blijft behouden op 200 EUR; zo werd beslist door de Algemene Vergadering. Dit gebeurde overigens vrij snel, want uit de keuken van het hotel kwamen al de heerlijkste geuren : het was inmiddels middag en hoog tijd om te gaan lunchen... De leden gingen meteen aan tafel, waar zij konden genieten van een heerlijk menu. Voorgerecht : *licht gerookt plakje van het Holstein-rund en gemarineerde ganzenlever met zwarte olijven en gedroogde tomaten, krullen parmezaan en rucola* ; hoofdgerecht : *zalmhaasje, puree met sjalot, courgette en gekonfijte tomaat, béarnaisesaus* ; dessert : *crème brûlée met praliné*. Dit alles werd geserveerd met witte en rode wijn, die duidelijk meer in trek waren dan plat water, bruiswater, fruitsap of koffie! Het mocht dan ook niet verbazen dat Max De Brouwer moeite had om de fijnproevers weer naar de vergaderzaal te roepen...

Zo goed en zo kwaad mogelijk werd het werk dan toch hervat, met de bekendmaking van de resultaten van de verkiezing voor de RvB : Cyrille Ndjitat Tatchou had het grootste aantal stemmen, namelijk 86, gevolgd door Geoffroy Destrebecq met 84 stemmen, Max De Brouwer met 74 stemmen en Bert Rohaert met 70 stemmen. Ze kregen dus alle vier het mandaat van *lid van de*

raad van bestuur voor de volgende twee jaar, terwijl Renée Jamaer en Benjamin Van Hemelryck de RvB verlaten na goede en trouwe dienst.

Goede en trouwe dienst, zo zijn er nog, met name voor de rekening van het pas begonnen boekjaar: Céline Maes, Laetitia Palmaerts en Véronique Mercier werden aangesteld als kascommissarissen, terwijl Ludovic Pierard en Gaby Leyden werden aangesteld als leden van de raad van toezicht.

Vervolgens kwam Camille Collard aan het woord. Zij gaf een exclusieve presentatie van de resultaten van het *marktonderzoek 2017*. Dat was de kers op de taart, met nooit eerder geziene onthullingen en sprekende cijfers over de realiteit die het leven van onze activiteitensector gedurende het hele voorbije jaar kenmerkten. De uiteenlopende antwoorden op vragen van professionele aard die aan een groep collega's - al dan niet lid van de Kamer - in het kader van deze studie werden gesteld, wekten veel interesse bij de toehoorders. De presentatie werd dan ook gevolgd door een levendige discussie in een goede sfeer. De resultaten van dit belangrijke onderzoek zullen nog worden verfijnd en worden ten gepasten tijde bekendgemaakt.

Met deze vriendschappelijke noot viel het doek over de AV 2018, maar niet zonder stevig applaus voor de jonge tolken van de dag, Lies Van Poucke en Laura D'herck. Hun uitstekende prestatie belooft veel goeds voor de toekomst van ons vak.

Cyrille Ndjitat Tatchou

Nederlandse vertaling: Katleen De Bruyn



Dominique Jonkers

Dominique Jonkers : « Les mauvaises traductions sont nées de père ou de mère inconnus »



Le piano, un « puissant dérivatif » pour Dominique.

Dominique Jonkers, quelle ne fut pas notre surprise de vous voir récemment user d'un piano avec dextérité et maestria... Pourquoi avez-vous délaissé la vocation de pianiste pour les pratiques traductives ?

C'est un des drames de ma vie : ne pas pouvoir vivre plusieurs métiers à la fois. J'aimerais beaucoup être sculpteur, travailler le bois, la pierre, le papier, la terre glaise ; j'aurais adoré être chef d'orchestre, ou chef de chœur ; j'aurais voulu faire de la voile, etc. Le piano est un dérivatif puissant, malheureusement j'ai plus d'oreille que de technique.

Et qu'est-ce qui est à la base de la puissance de ce dérivatif ? en d'autres termes, d'où vous vient cette passion pour le piano ?

C'est venu tout naturellement : j'ai cette oreille musicale qui me sert tant pour les langues ; dans ma famille maternelle, tout le monde était musicien ; mes grands-parents avaient carrément formé une petite chorale avec leurs 8 enfants. Chaque fête de famille se terminait en *jam-session*. Quant à mon papa, tout gamin déjà, il était clarinettiste ; plus tard, il s'est mis à la flûte traversière, puis au hautbois, et enfin au basson. Je ne saurais vivre sans musique – au point que je me

suis fait un jour cette réflexion stupide que si je devais choisir entre surdité ou cécité, le choix serait vite fait.

Vous aimeriez aussi être sculpteur ou encore chef de chœur, dites-vous ; vous avez donc beaucoup d'autres hobbies, en plus du piano...

J'ai très longtemps pratiqué le chant choral qui m'a toujours procuré des joies très intenses. J'ai un souvenir très précis de la symphonie n° 2 de Mahler : imaginez une salle de concert pleine à craquer, silencieuse ; l'orchestre, nombreux, puissant, joue de moins en moins fort, jusqu'à faire silence. On entendrait tomber une épingle sur un tapis. Puis 200 poitrines, doucement, triple piano, pianississimo, chantent – non, murmurent – : « *Aufersteh'n, ja aufersteh'n wirst du, Mein Staub, nach kurzer Ruh'!* ».

J'en ai la chair de poule rien que de l'écrire.

Je joue aussi de petits rôles dans une troupe de théâtre amateur d'Enghien. J'ai ainsi tenu un jour le rôle du maître à danser dans *Le Bourgeois Gentilhomme*. Comme le loueur de costumes n'avait pas de vêtements à ma taille, mon épouse, qui est la costumière de la troupe, m'avait fait faire sur mesure un costume rose bonbon de la tête aux pieds. Je vous laisse imaginer le tableau...



Oui... en effet. Et parlant d'imagination justement, à la résonance de votre nom de famille, on peut... imaginer que votre arbre généalogique étend ses branches bien au-delà des frontières de la Belgique ; qui est réellement Dominique Jonkers ?

Je suis le petit dernier d'une famille de 3 garçons. Mes parents se sont exilés en Belgique à la fin des années 40 pour fuir la pauvreté et le chômage dans leur pays d'origine. Je suis un fils de migrants...

Ah ! Fils de migrants, dites-vous...

Oui, les Pays-Bas avaient beaucoup souffert. Après la libération de la Belgique, en septembre 1944, les Alliés, dans leur hâte à rejoindre Berlin, n'ont pas libéré les Pays-Bas et la famine y a fait des dizaines de milliers de morts (voir « Hongerwinter 1944 » sur Google). Ensuite, le pays s'est redressé plus lentement que la Belgique.

Mes parents ont donc quitté Maastricht pour Liège. De nos jours, à l'ère des autoroutes, du TGV, d'Internet, ce n'est guère impressionnant. Mais à l'époque, il y avait encore de vraies frontières, avec de vrais douaniers pas commodes, qui fouillaient

de fond en comble les véhicules à chaque passage. Faute d'autoroute, le trajet durait parfois plus d'une heure ; il n'était pas rare, quand nous allions passer le week-end chez les grands-parents, de faire carrément une halte à mi-chemin, une petite étape. Cinquante ans plus tard, ça fait sourire... À l'exception de mes frères et de leurs enfants, toute ma famille est donc aux Pays-Bas.

C'est donc en Belgique que vous effectuez une partie de votre parcours académique ; parlez-nous un peu de votre cursus universitaire...

J'ai obtenu une licence en administration des affaires à l'Université de Liège en 1982, et j'ai immédiatement décroché un emploi à la (défunte) Société Générale de Banque. Quelques années plus tard, je rejoignais le Crédit Lyonnais, à Gand. À peu près au moment de la chute du mur de Berlin, je suis engagé par la filiale bruxelloise d'une petite banque néerlandaise : la Nederlandse Middenstandsbank (NMB), qui s'étend très vite en Europe de l'Est. J'aide les multinationales à s'implanter dans les pays de l'ex-Pacte de Varsovie. La NMB fusionne, grandit, grossit et change son nom en ING. La petite filiale où je travaille concurrence la BBL – qui arbore encore, à l'époque, sa publicité tout en vert et en crayons.

Décidément, vous êtes un homme aux multiples facettes... Ainsi, vous êtes à la base un professionnel des banques et finances ; mais comment arrivez-vous dans le monde de la traduction, Dominique Jonkers ?

(rires) J'arrondis mes fins de mois en traduisant, le soir et le week-end, pour quelques agences. Et en 1997, ING décide de lancer une OPA sur la BBL – et me donne mon C4.



Et dans quel état d'esprit entamez-vous, sur le tas, pour ainsi dire, votre carrière de traducteur ? Était-ce ce dont vous aviez rêvé ?

Non, pas vraiment. Ma carrière de traducteur commence donc le 17 septembre 1997, il y a un peu plus de 20 ans. Sous de mauvais auspices. À l'époque, je suis surendetté, en instance de divorce, et je vis très mal le fait d'être passé de « fondé de pouvoirs » d'une banque puissante, chargé des relations avec de grandes entreprises multinationales, à... traducteur. La honte, quoi! À mes anciens collègues, à mes amis, je n'ose pas dire que je suis devenu traducteur : j'avoue, le rouge au front, que je « fais des traductions », insistant ainsi sur le côté transitoire de la chose. Il me faudra plusieurs mois pour me rendre compte à quel point ce plongeon dans la traduction est une aubaine, une opportunité magique, qui va m'apporter l'autonomie financière, les joies du travail indépendant, le plaisir des mots et, bientôt, des contacts avec des collègues extraordinaires.

Vous faites bien mention des « joies du travail indépendant »... la traduction et l'interprétation sont justement des métiers libéraux, le professionnel ayant la latitude de se faire employer ou de s'auto-employer ; cette dernière formule vous était venu à l'esprit tout de go ?

Pour moi, la question ne se posait pas. J'avais été salarié pendant 15 ans dans le secteur bancaire. J'ai opté pour la filière indépendante, sans esprit de retour.

Et qui dit traducteur indépendant, dit agence de traduction... Que pensez-vous du rôle de ces structures dans la valorisation de notre secteur d'activité ?

Question délicate. Les agences de traduction m'ont aidé à faire mes premiers pas dans ce métier. C'est grâce à elles que j'ai pu assurer ma subsistance pendant les premiers temps de ma pratique de traducteur. Jusqu'au jour où trois agences m'ont sollicité le même jour, pour la même mission, pour le même client.

J'ai compris que j'abandonnais à des tiers ma valeur ajoutée – alors j'ai décidé de m'émanciper. Aujourd'hui, je n'ai plus aucune agence parmi mes clients. D'ailleurs, elles ont rarement les moyens de s'offrir mes services.

Vantard, Dominique Jonkers ?

Constater un fait, est-ce être vantard? Je constate simplement - et depuis 20 ans - qu'il y a un marché haut de gamme, correctement rémunéré ; je constate tous les jours qu'il existe une clientèle solvable fatiguée de recevoir des traductions médiocres qu'elle doit longuement retravailler ; je constate qu'il y a une clientèle disposée à payer le prix de la qualité. En d'autres termes, les prix bas ne sont pas une fatalité, loin de là. Je dirais même plus : pour bon nombre de mes clients, le prix n'est absolument pas, et de loin, le premier critère de sélection. Au contraire, si un candidat propose une offre de prix trop basse, il se disqualifie ipso facto.

À vous entendre, les agences n'ont plus vraiment leur place sur le marché...

Si, absolument. Mais pour moi, elles devraient se cantonner à un rôle de logisticien (vendant leurs services, en facturant leur valeur ajoutée) et non de grossiste (achetant pour revendre, en prenant une marge). Elles sont structurées pour cela : organiser des projets complexes impliquant un grand nombre de langues, des fichiers de toute nature.

Vous semblez sentir une odeur de concurrence déloyale... mais que dites-vous de la qualité ? Les agences peuvent-elles, loyalement, concurrencer les indépendants sur ce plan-là ?

À ma connaissance, non, sauf exception. L'écart de prix est un indicateur imparfait de l'écart de qualité, mais entre le traducteur qui travaille à 8 ou 10 centimes et celui qui parvient à vendre ses services à 20, 30, 40 centimes par mot, ou plus, la qualité de traduction – et de service – est nécessairement différente. À talent et compétence



Paroles de membre

égaux, le premier ne peut tout simplement pas passer autant de temps à peaufiner son travail que l'autre.

Vous avez tout le long de votre riche carrière suivi l'évolution de la traduction et de l'interprétation ; quelle appréciation faites-vous de ce parcours ?

J'ai écrit il y a 10 ans un petit billet sur l'évolution du métier au cours des 10 années précédentes. La SFT vient de le republier dans un hors-série de sa revue *Traduire*, à l'occasion de son 70e anniversaire. Les innovations techniques se sont multipliées. Le marché s'est étendu ; on traduit de plus en plus. D'ici dix ans, les machines feront de plus en plus de choses à notre place. Elles ne nous remplaceront jamais totalement, car elles ne comprendront jamais les notions qu'elles manipulent. Elles resteront à jamais dépourvues de culture générale, de jugeote, de bon sens, bref d'intelligence au sens latin de « intelligere = comprendre ». Contrairement à l'humain, elles ne sauront jamais, en se « relisant », si elles ont commis une boulette. C'est notre force. Mais nos métiers vont changer. Comme bien d'autres métiers. Soyons donc prêts au changement, car c'est la seule certitude que nous ayons sur notre avenir.

Justement, Dominique Jonkers, le traducteur du XXIe siècle a rangé le stylo ; il se fait aujourd'hui accompagner du logiciel. Alors, ces derniers temps, circule une citation qui devient peu à peu presque une maxime : « La machine remplacera les traducteurs qui travailleront comme des machines »...

C'est effectivement ma conviction. La machine remplacera aussi les agences (il fait le signe de griffes) bas de gamme qui emploient ces traducteurs-là. « La victoire a cent pères, mais la défaite est orpheline », dit l'adage. Les mauvaises traductions, elles aussi, sont orphelines. Ou nées de père ou de mère inconnus. De génération spontanée. Entre professionnels, nous aimons

ridiculiser les mauvaises traductions que nous rencontrons. Or elles sont surtout filles d'un manque d'effort.

Vous parlez en paraboles ; soyez un peu plus clair...

J'ai donc un message à adresser à qui voudra l'entendre : tout au long de ma carrière, j'ai entendu de nombreux collègues trouver mille prétextes pour ne pas livrer du travail soigné.

Le premier prétexte, c'est « Garbage In, Garbage Out – je ne vais tout de même pas livrer une traduction meilleure que l'original ! ».

Chers collègues, si c'est votre opinion, je vous invite à la réviser ; ou à changer de métier. Vous serez laminés par la technologie.

Le 2e prétexte, c'est : « Au prix qu'on me paye, je ne vais pas faire mieux que ça. L'agence « NAKA » me faire relire et à améliorer mon texte si nécessaire. » Chers collègues, si c'est votre opinion, je vous invite à la réviser ; ou à changer de métier.

Vous êtes un tantinet méchant là, monsieur Jonkers...

Je ne le dis pas par méchanceté. Simplement, si ils continuent sur cette voie, un jour prochain, la machine fera mieux qu'eux et moins cher. Et ils seront laminés. Autant s'y préparer. En fait, je pense que demain, il y aura deux types de traducteurs : ceux qui seront asservis à la machine, et ceux qui seront parvenus à faire valoir leur valeur ajoutée...

(NB : la suite de l'entretien dans le prochain numéro)

Propos recueillis par Cyrille Ndjitat Tatchou

Gewikt en Gewogen (IV)



Herman Boel



Voor wie met en voor vertaalbureaus werkt, kan niet om deze persoon heen: de projectmanager. Rond die figuur doen heel wat misverstanden de ronde. Tijd om die de wereld uit te helpen.

Laten we beginnen bij het begin: dé projectmanager bestaat niet. Maar algemeen kunnen we stellen dat hij of zij meestal relatief jong is (<30), niet veel werkervaring heeft en soms maar zeker niet altijd een taalachtergrond heeft.

Voor vele vertalers lijkt het alsof de PM maar één taak heeft: projecten van klanten doorsturen en ontvangen, al dan niet aangevuld met het beantwoorden van lastige vragen van vertalers.

Maar dat is een misvatting. Het doorsturen van projecten vormt maar een heel klein onderdeel van het uiterst gevarieerde takenpakket van een PM. Wat die persoon dan nog doet? Ik geef even een (onvolledig) overzicht:

Offertes maken (eigen offertes maar ook soms voor collega's of hogeren in rang), bestanden voorbereiden, technische problemen oplossen, bestelbonnen (PO's) opmaken, bijspringen in andere

afdelingen van het vertaalbureau, talloze vergaderingen bijwonen (binnen het team, met andere afdelingen, met de klant), en zich voortdurend de nieuwe regels van het bureau eigen maken.

Maar daar stopt het niet bij. De PM moet vaak ook het werk van zieke of om andere redenen afwezige collega's erbij nemen. Op die dagen heeft de PM het razend druk en voert hij die dus het werk van twee mensen uit.

Bij kleinere bureaus komen er nóg extra taken bij: zoeken naar nieuwe vertalers, facturen opmaken, TM's van klanten beheren, zich bezighouden met terminologielijsten, feedback van klanten verwerken, enz.

Een PM beheert makkelijk een twintigtal vertaalprojecten tegelijk. Als er bij elk project gemiddeld twee talen betrokken zijn en er steeds een vertaler en revisor nodig zijn, dan heeft de PM al



gauw **80** uit te voeren taken. Dat zijn veel mails. Stel je voor dat er twintig project zijn met telkens tien talen, dan gaat het al snel om zo'n **400** taken. En dan hebben we het nog niet gehad over projecten waarbij ook dtp, print enz. nodig zijn.

De ideale dag voor een PM is er dan ook een waarop klanten eenvoudige projecten sturen, of complexe projecten die goed kunnen worden georganiseerd (dus met veel tijd); vertalers die altijd ja zeggen, bij voorkeur binnen de tien minuten; vertalers die niet zeuren over prijzen en bestandsindelingen; klanten die tevreden zijn met het geleverde werk; ...

Aan de andere kant is er de absolute rottag: de ene na de andere vertaler die zegt dat hij of zij een project niet kan aannemen; vertalers die pas na een dag antwoorden en dan nog eens negatief antwoord; vertalers die hun prijzen willen wijzigen; vertalers die te laat leveren; vertalers met veel kritiek op de brontekst of bestandsindeling; klanten die de brontekst of deadline wijzigen;

dringende projecten (bv. te leveren binnen een termijn van twee uur, te vertalen voor de volgende ochtend of die op vrijdagmiddag worden besteld en maandagochtend al klaar moeten zijn). Als zelfstandig vertaler kunnen wij het ons immers veroorloven om op welk moment van de dag er ook de brui aan te geven, maar dit geldt niet voor de PM. Die moet blijven zitten en desnoods overuren maken om alles tijdig buiten te krijgen. En daarbij moet hij blijven zoeken en contact opnemen met vertalers tot dat alles klaar is. Voeg daarbij nog een al dan niet terecht ontevreden klant, en de rottag is compleet.

Het is je ongetwijfeld meteen duidelijk dat de PM het zich niet kan veroorloven om veel tijd te verliezen.

In de volgende editie van deze rubriek geef ik je tips over hoe je het best met de PM omgaat en vertel ik je waar je heel erg op moet letten.

Herman Boel

Et faisant allusion au génie et à la valeur intrinsèque des langues, les dialectes (variantes des unités-langues) en sont fatalement concernés. Dans *Le Linguiste* n°1/2016, l'article '**K ben uuk nen Genteneire...** est un clin-d'œil fait en direction d'un dialecte belge, le gantois (*Gents*), logé en plein cœur de l'Europe. Ainsi, la promotion des langues dites *minoritaires* n'est donc pas une exclusivité des Tropiques... Là aussi, l'article s'est attelé à présenter le génie de ce dialecte-là, afin de susciter l'intérêt pour un retour aux sources des locuteurs anciens et des jeunes locuteurs pris dans le tourbillon du *tout-à-l'anglais* ambiant.

En psychanalysant l'Unesco...

La mondialisation favorisant l'anglo-américanisation de la planète, ils sont de plus en plus nombreux, au fil des générations, qui ont malgré eux l'anglais comme « langue maternelle » (première langue apprise et langue de communication usuelle). Alors, dans ce même numéro, *Le Linguiste* n°1/2016, l'article **La langue maternelle dans l'esprit de l'Unesco...** s'évertue à redéfinir ou à préciser le sens que l'*Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture* donne à « langue maternelle ».

En effet, en amenant la communauté internationale à instituer une journée consacrée à *la langue maternelle*, il s'agit beaucoup moins pour l'Unesco de pousser les locuteurs américains ou britanniques à promouvoir leur superpuissante *langue maternelle (English)*, que d'amener les citoyens du monde à valoriser les langues *minoritaires*, communautaires, de moindre diffusion, ou même en voie d'extinction. Ainsi, lorsque l'Unesco évoque le concept de *langue maternelle*, il s'agit bien, en filigrane, de ces instruments de communication qui n'ont pas vraiment pignon sur rue, à l'instar du bangla autrefois (au Bangladesh), ou du *gents* (en Belgique) ou encore du medûmbà (au Cameroun, terre d'igname).



La langue et la dialectique des plantes d'igname...

La psychanalyse s'est opérée dans le monde de la traduction aussi. En effet, entre « Langue d'arrivée », « Langue principale » et « langue maternelle », la confusion s'est installée, dans la mesure où le code déontologique impose au professionnel de traduire de préférence vers sa langue maternelle pour s'assurer un rendement maximal. Dans *Le Linguiste* 2013 n°2, vol.59, parole est donnée aux traducteurs en service à la Direction générale de la traduction, de la Commission européenne, pour qu'ils émettent leurs avis respectifs sur la possibilité à eux donnée de traduire soit vers la « langue maternelle ou langue principale ». L'article **Commission européenne et dialectique des plantes d'igname** entend déceler la subtilité qui accompagnerait l'emploi de la conjonction de coordination : l'idée que la *langue principale* soit probablement différente de la *langue maternelle*.

L'issue de l'enquête a établi qu'effectivement, la juxtaposition des deux syntagmes dans le profil de l'emploi à la DGT-CE obéit à une réalité irréfutable : la *langue principale* ou LA du traducteur est distincte sa *langue maternelle* dans bien de cas. Alors, qu'entend-on par la « langue maternelle » finalement ? C'est là aussi un autre effet de la planétarisation ambiante, avec des nouveaux locuteurs-citoyens du monde constamment en « situation de culture saisonnière » (Lopès, 2008), et opérant une sorte de dialectique des plantes d'igname : bien que ces plantes aient des racines bien distinctes, leurs tiges poussent, serpentent le long du piquet le plus proche, et s'y entremêlent au point de former tout bonnement un énorme bouquet au bout de la saison. C'est la version imagée du concept de « mondialisation ».



Ecotraduction...

Dans *Le Linguiste* n°4/2016, l'idée de la promotion des langues du monde par les pratiques traductives revient, mais cette fois-ci en prenant une tournure tout bonnement *écologique*. L'article **Écotraduction : une politique de traduction au service de la glottodiversité** va légitimer l'opération traduisante en la plaçant résolument dans le registre de l'utilité publique. Si les langues constituent des composantes de l'écosystème à travers leurs différents groupes de locuteurs (les humains), alors la préservation des dites langues acquiert la même valeur que la préservation de la faune, de la flore et de la couche d'ozone !

En valorisant les langues *minoritaires* dans leurs « ecolinguistic habitats » (Meylaerts & Du Plessis 2016:279), la traduction une fois orientée (politique de traduction) vers la promotion du multilinguisme et de la préservation de la diversité linguistique, revêt du coup une dimension écologique. D'où le néologisme *écotraduction*. Et comme c'est le cas pour toute initiative à coloration *verte* (écologique), l'objectif ici c'est le bien-être, le développement durable via la cohésion sociale que procure la bonne santé des langues – véhicules pas excellence des ressources immatérielles. Et les pratiques traductives doivent donc jouer un rôle primordial dans la solidification

des langues, d'autant plus que « la puissance d'une langue se manifeste dans son ouverture à la traduction » (Gendreau-Massaloux 2010:159).

Compétences interculturelles...

Dans *Le Linguiste* n°3/2017, l'article intitulé *Droits culturels et multilinguisme* met en surbrillance l'une des « compétences interculturelles » identifiées par l'Unesco dans son étude intitulée *Compétences interculturelles : cadre conceptuel et opérationnel*, publiée en 2013.

Sur la « représentation visuelle de l'arbre des compétences » à la page 23 du document, la racine est composée de divers éléments parmi lesquels se trouve la langue. Puis en remontant l'arbre, on découvre que parmi les feuilles se trouvent en bonne place le plurilinguisme et la traduction. La diversité linguistique rentre donc dans le canevas des aptitudes amenées à favoriser les *compétences interculturelles*. L'aptitude au plurilinguisme greffé à la traduction est ainsi un atout, la langue constituant le premier élément de socialisation : parler la langue de *l'autre* c'est faire un grand pas vers lui/elle.

D'où l'utilité de valoriser la diversité linguistique comme un facteur conférant « l'aptitude à naviguer habilement parmi des milieux complexes marqués par la diversité croissante des peuples, des cultures et des modes de vie[...] » (Unesco 2013). Il s'agit tout d'abord de réaffirmer l'importance de préserver un maximum de langues dans le monde. C'est ainsi que le 21 février 2018, l'ONU a déclaré que « les langues constituent les instruments les plus puissants pour préserver et développer notre patrimoine matériel et immatériel. Tout ce qui est fait pour promouvoir la diffusion des langues maternelles sert non seulement à encourager la diversité linguistique et l'éducation multilingue mais aussi à sensibiliser davantage aux traditions linguistiques et culturelles du monde entier et à inspirer une solidarité fondée sur la compréhension, la tolérance et le dialogue ».

21 février 2018 : le *développement durable* invoqué...

La préservation de la diversité linguistique requiert un autre outil incontournable ; il s'agit de l'instruction, outil probablement le plus abouti de rattachement du multilinguisme à la quête du sentiment de bien-être, ou du développement durable. Et à ce propos, l'ONU a affirmé pour l'occasion que « pour favoriser le développement durable, les apprenants doivent avoir accès à l'éducation dans leur langue maternelle et dans d'autres langues ».

La sensation de cohésion sociale qui en découle est propice à la réalisation progressive du bien-être, puisque selon l'Unesco, le 21 février « est aussi l'occasion [...] de mettre l'accent sur la diversité linguistique et le multilinguisme comme éléments clés pour le développement durable, et en particulier pour atteindre les cibles 4.6 et 4.7 de l'*Objectif de développement durable 4 (ODD4)* sur l'éducation. Les *Objectifs de développement durable* s'appuient sur la diversité linguistique et le multilinguisme comme contribution essentielles à l'éducation à la citoyenneté mondiale. Ils constituent en effet des vecteurs de promotion du dialogue interculturel et du vivre ensemble ».

Il faut sauver le soldat Tashi !

C'est en prenant en considération les enjeux qui entourent la question de la langue et les pesanteurs freinant l'épanouissement des langues, que l'on peut percevoir en la *Journée mondiale de la langue maternelle* une initiative certainement pérenne. Et il ne saurait en être autrement, puisque des événements appellent constamment la conscience collective à une vigilance accrue : des étudiants martyrisés à Dacca (5 morts) en 1952 pour avoir exprimé le vœu de voir le bangla valorisé ; des écoliers sud-africains massacrés à Sowéto (23 morts) en 1976 pour avoir eu le toupet de récuser la prééminence annoncée de l'afrikaans – langue de l'apartheid – sur les langues locales dans les écoles... Il y a sans doute eu dans le



monde d'autres agissements glottocides, plus ou moins expressifs, qui mettent un bémol à la vision 2030 des ODD4 en montrant que la promotion du multilinguisme et des droits culturels demeure une quête permanente. *Hélas!*, serait-on tenté de pouffer.

Et justement, en ce 21e siècle débutant, le sort qui est réservé à un activiste des droits linguistiques au Tibet se veut illustratif à plus d'un titre : ce dernier a été arrêté le 27 janvier 2016 suite à son plaidoyer contenu dans un documentaire-vidéo du *New York Times* (*Tashi Wangchuk : A Tibetan's Journey for Justice*) publié en novembre 2015 ; Tashi Wangchuk y revendique le droit du peuple tibétain de s'instruire dans sa langue maternelle et de la préserver, tout en dénonçant ce qu'il qualifie de « destruction systématique de la culture tibétaine » par les autorités de Beijing. Le 4 janvier 2018, l'activiste est inculpé pour « incitation au séparatisme »... Quand langue, politique et géostratégie s'entremêlent...

Tashi encoure jusqu'à quinze années de prison ferme. Perdre sa liberté de mouvement, en réclamant une liberté d'action pourtant inscrite dans le texte fondamental du pays : « Toutes les nationalités jouissent de la liberté de faire usage et de développer leurs propres langues parlées et écrites, et de préserver ou réformer leurs propres traditions et coutumes »¹.

Il paraît que des esprits malins souhaitent qu'il y ait 365 « 21 février » par an...

Cyrille Ndjitat Tatchou

¹ Traduction non officielle.

Bibliographie :

Gendreau-Massaloux, Michèle (2010). Traduire, c'est faire vivre une langue. *Traduction et mondialisation* (Dominique Wolton, éd), pp. 157-163.

Lopès, Henri (1994). Editorial. *Notre Librairie*, n° 108, p. 2.

Meylaerts, Reine ; Du Plessis, Theo (2016). Multilingualism studies and translation studies : still a long road ahead. *Border Crossings : Translation Studies and other Disciplines* (Yves Gambier & Luc van Doorslaer, eds), pp.263-285.

Unesco (2013). *Compétences interculturelles : cadre conceptuel et opérationnel*. Paris : Unesco, 48 pages

Webographie :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+MOTION+B8-2018-0044+0+DOC+PDF+VO//EN>
<https://www.linguisticsociety.org/news/2018/02/28/tibetan-language-activist-awaits-sentence-chinese-courts>
<https://www.nytimes.com/video/world/asia/100000004031427/a-tibetans-journey-for-justice.html>
<http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewSID=22683&langId=E>
<http://www.unesco.org/fr/international-days/international-mother-language-day>
<http://www.un.org/fr/events/motherlanguageday>

Corpus :

Le Linguiste 2017 n°3
Le Linguiste 2016 n°4
Le Linguiste 2016 n°1
Le Linguiste 2012, vol.58 n°2
Le Linguiste 2012, vol.58 n°1



Tashi Wangchuk

- de Tibetaanse taal onder vuur



Tashi Wangchuk

Taal en identiteit zijn onlosmakelijk met elkaar verbonden. De moedertaal ligt mee aan de basis van de persoonlijke en culturele ontwikkeling van een gemeenschap en vormt de hoeksteen van een groepseigenheid. *“De vernietiging van een natie door een andere natie, begint met de eliminatie van hun gesproken en geschreven taal”*, zo omschrijft Tashi Wangchuk, een jonge taalactivist, de situatie in zijn thuisland Tibet waar de Chinese Volksrepubliek sinds de jaren '50 vorige eeuw de plak zwaait. *Talk is cheap* zeggen ze in Engeland, maar in China betaal je er een hoge prijs voor.

De 32-jarige Tibetaanse winkelier kon niet langer zwijgend toezien op de systematische ondermijning van de Tibetaanse taal binnen het onderwijs. Om zijn woorden kracht bij te zetten trok hij in 2015 richting Beijing om gerechtelijke stappen te ondernemen tegen het taalbeleid in zijn geboortestreek. De *New York Times* (NYT) pikte zijn verhaal op en publiceerde enkele artikels en een documentaire rond Tashi Wangchuks reis voor gerechtigheid, maar helaas geen reis zonder gevaren.⁽¹⁾

Kort daarop werd Tashi in hechtenis genomen en onderging foltering en mishandeling om bijna twee jaar later voor 'het aanzetten tot separatisme'

veroordeeld te worden. Tijdens zijn rechtzaak op 4 januari 2018 diende de NYT-verslag als bewijslast. Hoewel het vonnis nog niet bekend is, kijkt hij aan tegen een mogelijke celstraf van 15 jaar. In de NYT-documentaire benadrukte Tashi expliciet dat hij niet opriep tot de Tibetaanse onafhankelijkheid - een politieke misdaad in China, maar slechts opkwam voor het recht van de Tibetanen om in hun eigen taal te kunnen leren en studeren. Een recht dat ondermeer beschreven staat in de Chinese grondwet (2) en de regionale wetgeving inzake etnische autonomie (3). Hoewel Tashi binnen de grenzen van de Chinese wetgeving bleef, is zijn arrestatie en veroordeling volledig politiek gemotiveerd.



Sinds anti-regeringsprotesten uitbraken op het Tibetaanse plateau in maart 2008, heeft de Chinese overheid meerdere manieren gezocht om de controle over Tibet te vergroten. Ondermeer door het marginaliseren van het Tibetaans binnen het onderwijs en de dominantie van het Mandarijn in het openbare leven. De arrestatie van Tashi Wangchuk kadert in een context van steeds toenemende staatsrepressie tegen o.a. geweldloze activisten, schrijvers en journalisten. Onder het mom van de nationale veiligheid wordt het vreedzaam uitoefenen van het recht op vrije meningsuiting gekoppeld aan separatisme en terrorisme.

Een groep VN-experts veroordeelden de detentie van Tashi Wangchuk reeds en de criminalisering van zijn grondwettelijke rechten. Ook het Europees Parlement nam op 18 januari een resolutie aan voor zijn onmiddellijke en onvoorwaardelijke vrijlating (4). Ondertussen kwam er ook steun uit taalkunige hoek, zo lieten ondermeer de *Linguistic Society of America* (5) en de

Belgische Kamer van Vertalers en Tolken (BKVT) van zich horen in solidariteit met Tashi Wangchuk : *"Il faut sauver le soldat Tashi!"* (Cyrille Ndjitat Tatchou, hoofdredacteur van *De Taalkundige* - BKVT, Brussel).

Tashi voegde de daad bij het woord, maar is zeker geen alleenstaand geval. Zo werd op 19 maart 2018 de prominente Tibetaanse schrijver en blogger Shokjang terug vrijgelaten. (6) Met zijn kritische en tot nadenken stemmende artikelen over de huidige situatie in Tibet verscheen Shokjang op de radar van de autoriteiten. Een veroordeling voor separatisme leverde hem 3 jaar cel op. Binnen het huidige Chinese politieke klimaat heerst *"druk en angst"*, aldus Tashi. Angst om Tibetaan in Tibet en China te zijn, angst omdat elke uitdrukking van identiteit of cultuur als 'crimineel' wordt bestempeld. *Klare taal.*

Han Vandenabeele

LUNGTA - Actief voor Tibet
hanvdab@hotmail.com

Bronnen:

- (1) <https://www.nytimes.com/video/world/asia/100000004031427/a-tibetans-journey-for-justice.html>
- (2) CONSTITUTION OF THE PEOPLE'S REPUBLIC OF CHINA, http://www.npc.gov.cn/englishnpc/Constitution/node_2825.htm
- (3) Regional Ethnic Autonomy Law of the People's Republic of China (Chinese and English Text), <http://www.cecc.gov/resources/legal-provisions/regional-ethnic-autonomy-law-of-the-peoples-republic-of-china-amended>
- (4) <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewSID=22683&langId=E&http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B8-2018-0044&language=EN>
- (5) <https://www.linguisticsociety.org/news/2018/02/28/tibetan-language-activist-awaits-sentence-chinese-courts>
- (6) <https://www.rfa.org/english/news/tibet/writer-03192018161304.html>



Nicolas Stuyckens



Céline Maes



Partager sa passion pour le métier de traducteur indépendant

Quelle chance nous avons eue de pouvoir partager notre passion pour notre métier de traducteur indépendant, et pour la traduction de manière plus générale !

En effet, il y a quelques semaines, nous avons eu l'occasion d'animer un séminaire sur le métier pour des étudiants de dernière année de master en traduction au département de russe de l'université de Mons. Cette expérience fut enrichissante à de nombreux points de vue, tant pour nous que pour les étudiants.

Au départ, nous sommes partis du constat que les étudiants (tout comme nous-mêmes quelques années auparavant) étaient peu informés de la réalité de leur futur métier sur le terrain. Or, il semble indispensable, pour choisir correctement sa voie professionnelle, d'en savoir un peu plus sur la pratique. D'où l'idée, très bien accueillie par l'université, de proposer un séminaire sur le métier de traducteur indépendant.

Après une bonne dose de préparation et de concertation, nous avons mis au point une présentation abordant l'importance du choix de s'établir en tant qu'indépendant, les différents statuts juridiques possibles, les démarches

administratives à accomplir, le matériel requis, les questions budgétaires et tarifaires, le démarchage des clients, la gestion des projets (émanant d'agences de traduction ou de clients directs), les relations avec les clients, la collaboration entre collègues, la formation continue et la spécialisation, le cas particulier du traducteur juré, sans oublier un exemple de journée type de traducteur indépendant... Autant de sujets dont les étudiants n'avaient encore que rarement entendu parler.

Notons que nous n'avions pas pour objectif de nous substituer aux professionnels qui accompagnent le traducteur indépendant au cours de sa carrière (comptables-fiscalistes, conseillers juridiques, informaticiens...), mais bien de montrer en quoi leur travail est précieux pour nous et de souligner qu'il est important de bien s'entourer.

Petite particularité ici, nous avons également évoqué les différences qu'il existe entre les marchés d'Europe occidentale et d'Europe

centrale et orientale, pour ne citer qu'eux. C'est un sujet assez intéressant pour les étudiants du département de russe, trop rarement abordé et pourtant d'une grande importance. Accompagnés cette fois d'une collègue interprète - enseignante russophone de l'UMons, nous avons pu quelque peu les rassurer et les aiguiller dans leur choix de spécialisation. Sans doute n'avons-nous qu'effleuré le vaste débat de la concurrence, mais au moins les avons-nous sensibilisés à cet épineux problème.

Nous avons pris la parole à tour de rôle pour passer en revue les différents aspects du métier, ce qui nous a permis de nous compléter et de proposer des points de vue différents. En effet, tandis que l'un d'entre nous a embrassé la profession de traducteur indépendant immédiatement après sa sortie de l'université, il a fallu attendre plusieurs années avant que l'autre ne franchisse le cap (tout en ayant également une charge d'enseignement, ce qui signifie qu'il ne peut pas consacrer tout son

temps à son activité d'indépendant). Ajoutons à cela, de manière générale, une vie de famille à gérer avec tout ce que cela implique, et nous pouvons affirmer que toutes ces différences nous ont permis de proposer un panel d'expériences élargi et d'enrichir le débat.

Les étudiants se sont montrés particulièrement intéressés, ce dont attestent certains de leurs témoignages repris ci-dessous, et ont posé de nombreuses questions pertinentes. Nous avons pu leur donner des réponses pratiques, tirées de notre expérience sur le terrain et non pas de manuels ou autres documents théoriques.

Certains ne franchiront peut-être pas le cap mais au moins, la profession de traducteur indépendant a été démystifiée et ils peuvent faire leur choix en toute connaissance de cause.

Rendez-vous est déjà pris dans d'autres universités...

Nicolas Stuyckens et Céline Maes

Témoignages des étudiants

« J'ai trouvé le séminaire très intéressant. Lorsque nous aurons fini notre parcours universitaire, notre choix pourrait se porter vers le métier de traducteur indépendant. Cependant, nous ne savions pas vraiment comment nous y prendre. Ce séminaire nous a non seulement permis d'en apprendre plus sur ce métier, mais il nous a également permis d'en apprendre plus sur la marche à suivre pour pouvoir devenir traducteur indépendant. »

Gebbia Loredana

« Enfin quelqu'un qui nous parle vraiment du métier de traducteur indépendant. C'est un séminaire qui devrait être organisé chaque année et pour tous les étudiants en dernière année. »

Borcy Camille

« L'idée d'être mon propre patron m'a toujours séduite et, en entamant mon master en traduction, je n'avais qu'une idée en tête : me lancer en tant que traductrice indépendante dès l'obtention de mon diplôme. Grâce à ce séminaire sur le métier du traducteur indépendant et à l'intervenante venue partager son expérience avec nous, j'ai désormais un aperçu plus clair du défi qui m'attend, des avantages et inconvénients de ce métier, ainsi que des qualités qu'il me faudra acquérir pour réussir. »

Lemineur Caroline

« Bien sûr, j'ai trouvé le séminaire très intéressant, car il nous donnait [sic] des informations sur tous les aspects du métier de traducteur indépendant et nous n'avions jamais eu ce genre d'informations auparavant, comme le numéro de TVA, les factures, s'affilier à [sic] un bureau de traduction ou encore que l'on pouvait ne pas être totalement indépendant. Le séminaire m'a également permis de comprendre les atouts d'un traducteur (par exemple, une bonne organisation) et de savoir si je pouvais oui ou non m'orienter dans cette voie. »

Henseval Manon

(Propos recueillis par Céline Maes et Nicolas Stuyckens)



Justine Piette

La synthèse vocale, un outil de révision?

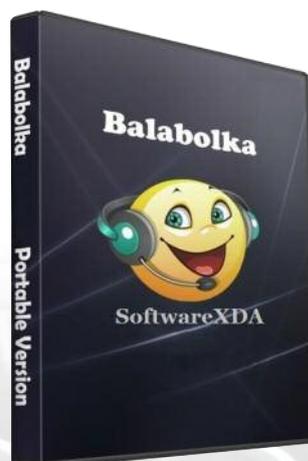
S'il existe autant de façons de traduire que de traducteurs, nul ne niera l'impérieuse nécessité d'une révision comme garante de la qualité du travail accompli.

Mon processus de révision comprend trois étapes : une révision bilingue sémantique, une relecture stylistique du document cible et, pour terminer, une rapide vérification orthographique et typographique à l'aide d'un logiciel.

La révision, pourtant capitale, souffre du travail déjà réalisé. Notre cerveau se relâche, satisfait de l'opération traduisante et convaincu que le plus dur est accompli. Cette fatigue se ressent notamment au niveau des yeux, qui relisent plusieurs fois la même ligne ou sautent un segment sans que nous nous en apercevions immédiatement. C'est le signe qu'une pause est nécessaire (mais plutôt courte, délais obligeant) ou qu'il convient de s'adonner à d'autres travaux pour se changer les idées et mieux revenir ensuite à la révision. Seulement voilà, reporter une tâche est un luxe auquel nous pouvons rarement succomber... Et voilà que nous envahit la crainte de livrer une traduction qui, sans être bâclée, ne reflètera toutefois ni notre professionnalisme ni le meilleur de nous-mêmes.

C'est dans ce contexte que j'ai pour la première fois utilisé la synthèse vocale, après le simple constat que si une « bonne âme » était disposée à me lire le texte source en anglais, cela m'éviterait de parcourir plusieurs fois la même phrase et de perdre inutilement du temps.

Mes attentes ont été dépassées. Premièrement, la synthèse vocale soulage et économise les yeux, lassés de zigzaguer à travers l'écran. Ensuite, elle réduit significativement la durée de la révision bilingue. En effet, puisque le programme de synthèse vocale dicte le texte source en anglais, le traducteur ne doit plus lire qu'un texte au lieu de deux, la révision s'effectuant au fil de la dictée. Troisièmement, la synthèse vocale stimule notre matière grise en perturbant la routine : écouter le texte source et y comparer la traduction requiert beaucoup de concentration, mais elle diffère de celle habituellement fournie. Cette diversification se révèle bénéfique pour redonner un petit coup de dynamisme et d'énergie.



Quel logiciel de synthèse vocale ? Parmi les premiers logiciels de synthèse vocale trouvés sur Internet, **Balabolka** est téléchargeable gratuitement. Les textes en anglais sont alors lus par **Anna**, prénom associé à la voix de synthèse présente par défaut

dans le système d'exploitation (Windows). À noter qu'un traducteur du français vers le néerlandais devra peut-être télécharger la voix française (**Virginie**), si celle-ci n'est pas présente sur son

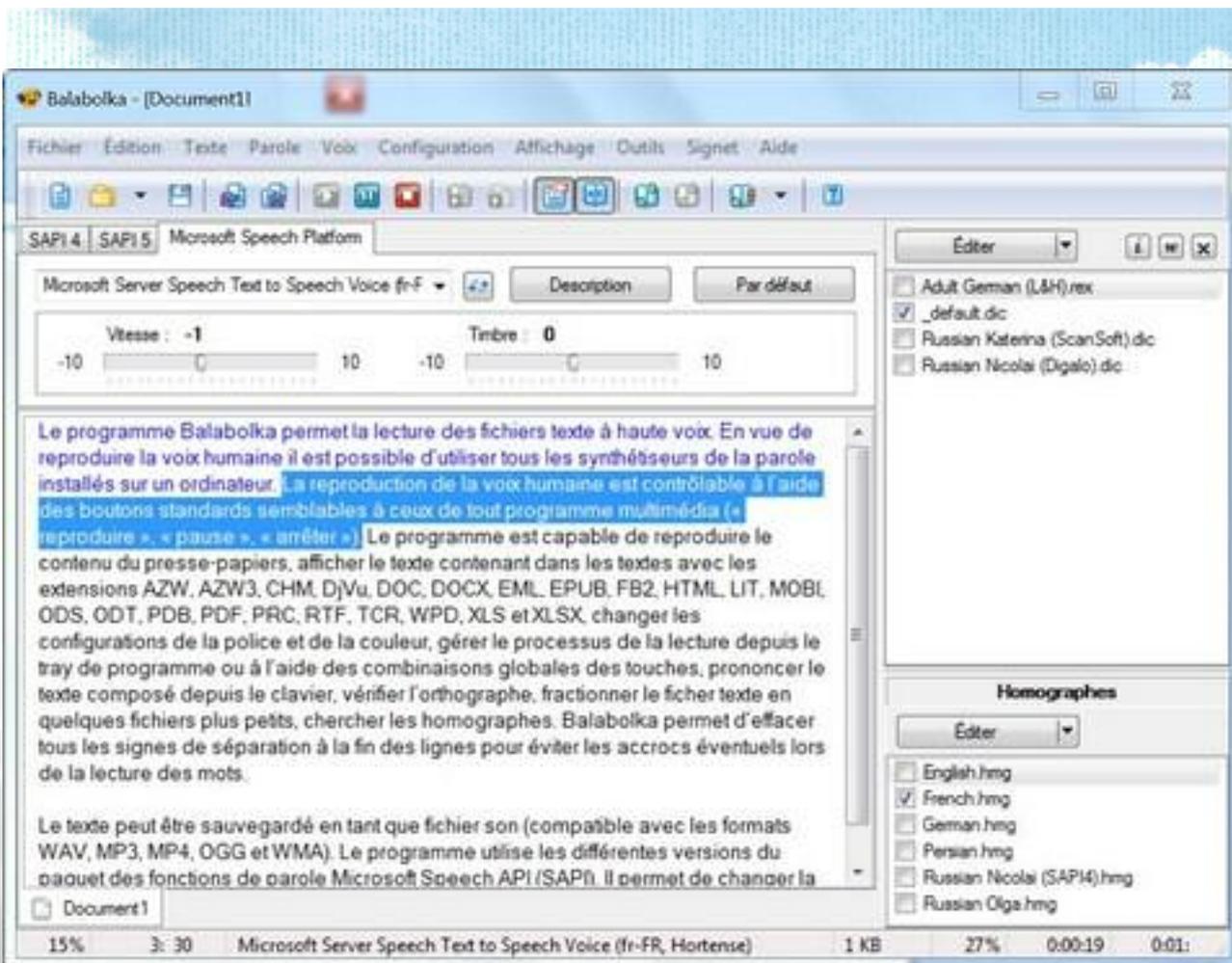
ordinateur. Une autre possibilité de lecture vocale est celle offerte par les fichiers PDF (menu « Affichage » puis « Lecture audio »). Tous ces logiciels permettent de régler la vitesse de lecture, idéalement assez lente afin de corriger le document cible sans se laisser dépasser par la dictée.

Ainsi, la synthèse vocale présente deux inconvénients majeurs. D'une part, les pauses et retours en arrière pour les passages plus complexes sont des manipulations gaspilleuses de temps et de concentration. Cet outil se prête donc mieux à la révision de traductions techniques et structurées qu'à celle de projets plus créatifs, où le traducteur bouleverse davantage les structures de phrases en faveur d'un rendu plus idiomatique.

D'autre part, la dictée imposant des contraintes de vitesse, le contrôle stylistique est presque totalement reporté à la relecture (unilingue), qui, par conséquent, s'allonge un peu.

Quoi qu'il en soit, cette méthode s'est personnellement souvent soldée par un gain de temps et un renouveau de concentration. D'après les résultats d'une recherche Google, le sujet semble très peu abordé dans la communauté des traducteurs, ce qui n'ébranle pas ma conviction que la synthèse vocale offre de nombreux atouts pour alléger le quotidien de certains d'entre nous...

Justine Piette





Camille Collard

Nouvel An 2018 à la CBTI

Remise du *Prix du Meilleur Mémoire de recherche appliquée en traduction ou en interprétation*

Cette année, la Chambre Belge des Traducteurs et Interprètes a décidé de faire renaître une ancienne tradition : l'attribution du *Prix du Meilleur Mémoire de recherche appliquée en traduction ou en interprétation*. Ainsi, le 26 janvier 2018 au *Renaissance Brussels Hotel*, le traditionnel repas de *Nouvel An* a été précédé de la cérémonie de remise des prix et d'un cocktail.

Il s'agit en effet d'une occasion unique de rassembler les traducteurs et interprètes professionnels membres de la CBTI, les enseignants et leurs étudiants. Le projet a visiblement suscité l'enthousiasme des universités belges puisque six d'entre elles ont soumis en réponse à l'invitation de la CBTI un mémoire de recherche : il s'agit des universités d'Anvers, de Gand, de la KUL, de Liège, de Mons et de la VUB. L'UCL a également contribué à l'évènement en mettant deux interprètes néerlandais-français à la disposition de l'association ; ces étudiants ont travaillé en équipe avec deux interprètes néerlandophones de la KUL (campus Brussel), afin que les présentations puissent être suivies par toute l'assemblée. L'ULB, qui n'a pas été en mesure de nous envoyer de candidature cette année, a promis de se rattraper l'an prochain.

Revenons-en un instant au processus de sélection. Après maintes discussions, le jury a retenu trois candidates, dont les analyses se démarquaient en ce qu'elles concernent directement la profession et qu'elles sont susceptibles de susciter l'intérêt des professionnels, tout en mettant la recherche en valeur. La lauréate est **Morgane Milcent**, de l'Université de Mons, qui a abattu un travail quasi herculéen en analysant 30 études sur l'interprétation en milieu médical aux États-Unis. Elle a été récompensée par un chèque de 500 euros, une licence permanente d'utilisation du

logiciel SDL Studio 2017 Freelance, une adhésion gratuite à la CBTI pendant un an et la participation gratuite à deux ateliers organisés par la CBTI. Son mémoire fera également l'objet de plusieurs publications dans *Le Linguiste*.



Des fleurs pour Lies, Morgane et Stéfanie

L'objectif du travail de Morgane était de déterminer l'incidence réelle sur les coûts du recours à un interprète professionnel dans le milieu médical aux États-Unis, puisque l'aspect financier est souvent invoqué pour éviter d'engager un professionnel. Morgane énumère les nombreux avantages liés à l'intervention d'un interprète professionnel : meilleur accès aux soins de santé, lesquels sont de surcroît de meilleure qualité, durée et fréquence des consultations et hospitalisations réduites, plus grande satisfaction

des patients, diminution du nombre d'examens, de prescriptions et d'hospitalisations inutiles, et réduction du nombre d'erreurs dues à une mauvaise compréhension.

L'analyse montre que le recours à des interprètes professionnels entraîne une augmentation quasi négligeable des coûts par rapport aux nombreux avantages constatés. Notre jeune collègue espère que par extension, ses conclusions contribueront à promouvoir le recours aux interprètes professionnels dans le milieu médical belge.

Les deuxième et troisième prix ont été attribués à **Lies Van Poucke**, de l'Université de Gand, et à **Stefanie Cosijns**, de la VUB. Elles bénéficient toutes deux d'une adhésion gratuite pendant un an et de la participation à deux ateliers organisés par la CBTI.

Lies s'est penchée sur la question de l'interprétation du procès-verbal pendant les interrogatoires de police. Après avoir obtenu les autorisations nécessaires, elle a pu observer six interprètes à l'œuvre dans un commissariat. Elle a d'abord analysé le *written turn*, c'est-à-dire le tour de parole écrit que constitue la rédaction du PV par le policier. Elle s'est demandé si ce tour de parole était respecté par l'interprète - en d'autres termes, l'interprète continue-t-il de parler pendant que le policier rédige ou attend-il qu'il ait terminé pour reprendre la parole ? Ses observations montrent que les interprètes ne respectent pas toujours le tour de parole écrit.

L'auteure s'est également intéressée aux différents modes d'interprétation adoptés pendant l'audition : pour la lecture du procès-verbal, la majorité des interprètes ont recours à la traduction à vue ; quand le témoin s'exprime, c'est la consécutive qui est privilégiée, sans doute parce qu'elle permet de mieux gérer les tours de parole. Lorsque le policier parle, la majorité des interprètes adoptent la simultanée, afin de réduire le temps qui sépare la question de sa réponse. L'analyse, qui permet de lever la voile sur un pan de l'interprétation jusqu'ici peu connu, est susceptible d'intéresser les interprètes professionnels et les futurs interprètes, ainsi que les policiers qui sont régulièrement accompagnés d'interprètes.



Les lauréates congratulées par le président de la CBTI.

Stefanie Cosijns, enfin, avait décidé de s'intéresser au statut des traducteurs littéraires en Flandre et aux Pays-Bas, dont elle dresse un portrait en demi-teinte : si le traducteur littéraire moyen est titulaire d'un diplôme universitaire, son revenu brut, inférieur au revenu minimum, le contraint à pratiquer d'autres activités professionnelles en plus de la traduction. Stefanie constate également que les conditions de travail des hommes sont plus avantageuses (notamment en termes de subventions) que celles des femmes. Elle ajoute que peu de traducteurs littéraires appartiennent à une association professionnelle, alors que les avantages concrets d'une telle adhésion sont nombreux (réputation, reconnaissance, visibilité, professionnalisation...).

La jeune chercheuse mentionne néanmoins une initiative positive des Pays-Bas : la rédaction et la promotion d'un contrat-type pour le traducteur littéraire, qui prévoit notamment un tarif et des conditions de travail minimum. L'objectif est de contribuer à la professionnalisation d'un métier souvent peu visible et peu reconnu.

Les traducteurs littéraires en Flandre étant dans une situation plus précaire encore que leurs collègues néerlandais, souvent préférés par les grandes maisons d'édition, il serait bon que cette excellente initiative fasse des petits.

Après ces présentations fascinantes - de fait, l'audience a semblé captivée -, les membres de la CBTI, ainsi que les jeunes diplômés, les étudiants et leurs enseignants, ont été invités à poursuivre leurs échanges autour du cocktail et du repas servi au restaurant du Renaissance Hotel. Au menu : *Rillettes de saumon en cannelloni de concombre, mesclun au vinaigre de citron* *** *Waterzoi de Coucou de Malines aux champignons des bois* *** *Paris-Brest*.

Camille Collard



Camille Collard

Nieuwjaarsfeest (2018) bij de BKVT

Uitreiking van de *Prijs voor Beste Masterproef voor toegepast onderzoek inzake vertalen of tolken*.

Dit jaar besloot de Belgische Kamer van Vertalers en Tolken om een vroegere traditie in ere te herstellen: de toekenning van de *Prijs voor Beste Masterproef voor toegepast onderzoek inzake vertalen of tolken*. De plechtigheid vond plaats op 26 januari 2018 in het Renaissance Brussels Hotel en werd gevolgd door een cocktail en nieuwjaarsdiner.

Het is inderdaad een unieke gelegenheid om professionele vertalers en tolken die lid zijn van de BKVT, docenten en hun studenten samen te brengen. Het project kon op heel wat bijval van de Belgische universiteiten rekenen: zes ervan dienden op uitnodiging van de BKVT een masterproef voor toegepast onderzoek in, namelijk de universiteiten van Antwerpen, Gent, Luik, Bergen, de KU Leuven en de VUB. De UCL leverde ook een bijdrage tot het evenement door twee tolken Nederlands-Frans ter beschikking te stellen. Deze studenten werkten in team met twee Nederlandstalige tolken van de KU Leuven Campus Brussel, zodat alle aanwezigen de presentaties konden volgen. De ULB kon dit jaar geen kandidatuur indienen, maar heeft beloofd dat volgend jaar goed te maken.

Een woordje over de selectieprocedure. Na vele discussies heeft de jury drie kandidates geselecteerd, van wie de analyses zich onderscheiden doordat ze rechtstreeks het beroep aanbelangen, interessant zijn voor professionals uit de sector en tegelijkertijd het onderzoek opwaarderen.

De hoofdprijs ging naar **Morgane Milcent** van de Universiteit van Bergen, die bijna titanenwerk verrichtte door 30 studies over tolkwerk in de medische wereld in de VS te analyseren. Zij kreeg een cheque van 500 euro, een permanente

gebruikslicentie voor de SDL Studio 2017 Freelance-software, een jaar gratis lidmaatschap van de BKVT en gratis deelname aan twee BKVT-workshops. Haar masterproef zal ook meermaals aan bod komen in De Taalkundige.



Bloemen voor Lies, Morgane en Stefanie

Morgane wilde nagaan wat de reële impact van het gebruik van een professionele tolk op de medische kosten in de VS is, aangezien het financiële aspect vaak als reden aangehaald wordt om geen beroep te doen op een professional. Ze somt de vele voordelen op die verbonden zijn aan het gebruik van een professionele tolk: betere toegang tot de gezondheidszorg, die bovendien van betere kwaliteit is, minder en kortere consulten en ziekenhuisopnames, grotere tevredenheid van de patiënten, daling van het

aantal onnodige onderzoeken, voorschriften en ziekenhuisopnames en minder vergissingen als gevolg van communicatiestoornissen.

Uit haar analyse blijkt dat de toename van de kosten bij het gebruik van professionele tolken bijna te verwaarlozen is ten opzichte van de vele voordelen. Onze jonge collega hoopt dat haar conclusies ertoe zullen bijdragen dat er ook in medische kringen in België meer een beroep wordt gedaan op professionele tolken.

De tweede en derde prijs werden uitgereikt aan **Lies Van Poucke** van de Universiteit van Gent en **Stefanie Cosijns** van de VUB. Zij kregen allebei een jaar gratis lidmaatschap cadeau en mogen deelnemen aan twee workshops die de BKVT organiseert.

Lies ging dieper in op het tolken van het proces-verbaal tijdens politieverhoren. Nadat ze de nodige toelatingen verkregen had, kon ze zes tolken observeren tijdens hun werkzaamheden in een commissariaat. Ze onderzocht eerst hoe de tolk omgaat met de *written turn*, de schriftelijke gespreksronde die bestaat uit het opstellen van het pv door de politieagent. Ze vroeg zich af of de tolk deze gespreksronde respecteert. Met andere woorden: blijft de tolk praten terwijl de agent het pv opstelt, of wacht hij tot deze laatste klaar is met schrijven voor hij opnieuw het woord neemt? Haar waarnemingen tonen aan dat de tolken de *written turn* niet altijd respecteren.

Lies analyseerde ook de verschillende tolkmodi die toegepast worden tijdens het verhoor: voor de voorlezing van het proces-verbaal tolkt de meerderheid van het blad; wat de getuige zegt wordt doorgaans consecutief getolkt, waarschijnlijk omdat de gespreksbeurten zo beter beheerd kunnen worden. De uitingen van de agent worden meestal simultaan getolkt om de tijd tussen vraag en antwoord in te korten. Deze analyse werpt wat meer licht op een deel van het tolkwerk waarover tot nog toe weinig geweten was, en is wellicht interessant voor professionele tolken (in spe) en voor politieagenten die regelmatig met tolken werken.

Stefanie Cosijns tot slot onderzocht het statuut van de literair vertaler in Vlaanderen en Nederland en komt tot de bevinding dat de situatie niet



De laureaten worden gefeliciteerd door de voorzitter van de BKVT

onverdeeld positief is: de gemiddelde literair vertaler heeft een universitair diploma op zak, maar zijn bruto-inkomen ligt onder het minimuminkomen en hij moet er dus naast het vertalen andere beroepsactiviteiten op nahouden. Stefanie stelt ook vast dat de arbeidsvoorwaarden gunstiger zijn voor mannen dan voor vrouwen, vooral wat de subsidies betreft. Slechts weinig literair vertalers zijn lid van een beroepsorganisatie, terwijl dit toch vele concrete voordelen oplevert (reputatie, erkenning, zichtbaarheid, professionalisering ...).

De jonge onderzoekster maakt wel melding van een positief initiatief in Nederland: daar werd een modelcontract voor de literair vertaler gelanceerd en gepromoot, dat onder meer in een minimumtarief en betere arbeidsvoorwaarden voorziet. Het doel is bij te dragen tot de professionalisering van een vak dat vaak onderbelicht blijft en op weinig erkenning kan rekenen. De literair vertalers in Vlaanderen hebben het dan nog iets moeilijker dan hun Nederlandse collega's, omdat de grote uitgeverijen liever in zee gaan met vertalers uit Nederland. Het zou dan ook mooi zijn als dit uitstekende initiatief hier navolging zou krijgen.

Na deze boeiende uiteenzettingen werden de leden van de Kamer, de jong gediplomeerden, de studenten en hun docenten uitgenodigd om het gesprek voort te zetten tijdens een cocktail en een diner in het restaurant van het Renaissance Hotel. Op het menu: *Zalmrillettes in cannelloni van komkommer, mesclun met een Citroenvinaigrette* *** *Waterzooi van Mechelse koekoek met bospaddenstoelen* *** *Paris-Brest*.

Camille Collard

Nederlandse vertaling : Annemie Wynen

PMM : « Rapprocher le monde académique de la sphère professionnelle... »

(Pascale Pilawski)



Le but du Prix

Comme vous le savez à présent, ce prix a pour objectif de rapprocher le monde académique de la sphère professionnelle et de contribuer à une meilleure transition de l'un vers l'autre. À travers lui, notre association poursuit un double objectif : offrir de la visibilité à trois jeunes diplômés et encourager les professionnels – ou en tout cas, les membres de la CBTI – à s'intéresser aux travaux de recherche menés dans les universités. L'idée est donc, très concrètement, de récompenser trois mémoires de recherche qui concernent directement la profession, que ce soit parce qu'ils analysent les nouvelles technologies susceptibles d'accompagner les professionnels, qu'ils étudient une tendance du marché ou qu'ils se penchent sur un problème rencontré par les professionnels du secteur.

Le *Prix du Meilleur Mémoire* de Master de la CBTI vise donc à :

- rapprocher le monde académique de la sphère professionnelle
- faire connaître les Mémoires de Master auprès d'un public professionnel
- récompenser et encourager la recherche appliquée en traduction et en interprétation.



Pascale Pilawski, présidente du jury du PMM.

Le procédé

Nous avons tout d'abord invité les huit universités que compte notre petit pays à sélectionner un mémoire parmi ceux défendus par les étudiants inscrits dans un Master de traduction, d'interprétation ou de communication multilingue. Six d'entre elles ont ainsi sélectionné et soumis un travail : il s'agit des universités d'Anvers, de Gand, de la KUL, de Liège, de Mons et de la VUB (par ordre alphabétique).

Le jury a ensuite travaillé en deux phases. Il a d'abord sélectionné les quatre mémoires qui répondaient le plus précisément aux critères, pour dans un second temps ne plus en retenir que trois, qu'il a classés par ordre de préférence. Inutile de vous dire que les choses n'ont pas été simples !

Les critères d'éligibilité

Chaque établissement participant a été invité à tenir compte des critères d'éligibilité suivants :

- Le mémoire devait être rédigé dans le cadre d'un Master en interprétation, traduction ou communication multilingue dans un établissement d'enseignement belge
- Il devait concerner une question de recherche relative au métier de traducteur ou d'interprète
- Il devait avoir été introduit par les autorités universitaires ou leur représentant dûment habilité entre le 1er octobre 2016 et le 30 septembre 2017
- Il devait avoir été jugé au minimum satisfaisant
- Il devait être rédigé en français, néerlandais, allemand ou anglais.

À propos du jury

Le jury, évidemment indépendant, était composé de cinq membres de la CBTI, qui se sont basés sur les critères d'évaluation suivants :

- utilité concrète du mémoire pour la pratique professionnelle des traducteurs ou des interprètes
- utilisation efficace des ressources disponibles et de l'aide fournie
- qualité de la langue de rédaction.

Les trois finalistes

Stefanie COSIJNS, de la VUB, s'est intéressée au statut du traducteur littéraire dans les territoires néerlandophones.

Morgane MILCENT, de l'Université de Mons, a exploré l'incidence du recours à un interprète professionnel sur les coûts dans le milieu médical aux États-Unis.

Quant à Lies VAN POUCKE, de l'Université de Gand, elle a examiné le rôle de la rédaction du procès-verbal dans l'interprétation des interrogatoires de police.

Chacune des présentations auxquelles il vous sera donné d'assister cet après-midi sera précédée d'une brève introduction par le directeur de mémoire. Chaque étudiante aura ensuite une vingtaine de minutes pour présenter son travail, l'exposé pouvant être suivi de questions-réponses.

Le prix

La lauréate repartira avec :

- un chèque de 500 euros
- une licence d'utilisation du logiciel Freelance SDL Studio 2017
- l'adhésion gratuite à la CBTI pendant un an
- la participation gratuite à deux ateliers organisés par la CBTI
- la publication dans Le Linguiste d'un article consacré à son Mémoire et à la remise du prix.

Et la lauréate est...



Morgane Milcent

Morgane Milcent ! suivie de Lies Van Poucke et de Stefanie Cosijns. Toutes nos félicitations à elles, de même qu'aux candidats non retenus, pour la qualité de leurs recherches !

Merci infiniment aux universités d'avoir joué le jeu, et aux membres du jury pour l'énorme travail fourni à cette occasion !

(Extrait de l'allocution prononcée par Pascale Pilawski, présidente du jury du *Prix du Meilleur Mémoire de recherche appliquée en traduction ou en interprétation*, à l'occasion de la cérémonie de remise des prix organisée le 26 janvier 2018 au Renaissance Brussels Hotel)

Compilation : Cyrille Ndjitat Tatchou

PBM : “De academische wereld en het beroepsleven dichterbij elkaar te brengen...”

(Pascale Pilawski)

Het doel van de Prijs

Zoals u nu weet, heeft deze prijs tot doel de academische wereld en het beroepsleven dichterbij elkaar te brengen en bij te dragen tot een vlottere overgang tussen beide. Met deze prijs wil onze vereniging twee vliegen in één klap slaan: drie jonge gediplomeerden in het voetlicht zetten en het beroepsveld – althans de leden van de BKVT – aanmoedigen om aandacht te besteden aan het onderzoek dat verricht wordt in de universiteiten. Concreet worden hiertoe drie masterproeven bekroond over onderzoek dat direct relevant is voor het beroep. Het kan bijvoorbeeld gaan om een analyse van de nieuwe technologieën die de professionals kunnen ondersteunen, om de studie over een markttrend of over een probleem waar professionals in de sector mee te maken krijgen.

De Prijs van de Beste Masterproef van de BKVT beoogt op deze manier:

- een toenadering tussen de academische en de beroeps wereld
- de voorstelling van de masterproeven aan het beroepsveld
- de bekroning en aanmoediging van het toegepast onderzoek inzake vertalen en tolken.



Pascale Pilawski, voorzitter van de jury van de PBM

De procedure

Eerst hebben we de acht universiteiten die ons kleine land rijk is, gevraagd om een selectie te maken uit de masterproeven die verdedigd werden door de studenten van hun Masteropleiding in vertalen, tolken of meertalige communicatie. Zes van hen hebben een werkstuk geselecteerd en ingediend: in alfabetische volgorde gaat het om de universiteiten van Antwerpen, Bergen, Gent, de KUL, Luik en de VUB.

De jury heeft vervolgens in twee stappen geoordeeld. Eerst werden de vier masterproeven geselecteerd die het best beantwoordden aan de criteria. In de tweede stap werden er daaruit drie geselecteerd en deze werden dan naar voorkeur gerangschikt. Dat is uiteraard makkelijker gezegd dan gedaan!

De selectiecriteria

Aan elke deelnemende instelling was gevraagd om rekening te houden met de volgende selectiecriteria:

- de masterproef moest geschreven zijn in het kader van een Master in tolken, vertalen of meertalige communicatie in een Belgische onderwijsinstelling;
- ze moest betrekking hebben op een onderzoeksvraag die relevant was voor het beroep van vertaler of tolk;
- ze moest tussen 1 oktober 2016 en 30 september 2017 ingediend zijn door de universiteiten of hun bevoegde vertegenwoordiger;
- ze moest op zijn minst de graad van voldoening behaald hebben;
- ze moest geschreven zijn in het Frans, Nederlands, Duits of Engels.

Meer over de jury

De uiteraard onafhankelijke jury bestond uit vijf leden van de BKVT. Ze hebben zich op de volgende evaluatiecriteria gebaseerd:

- het concrete nut van de masterproef voor de beroepspraktijk van vertalers of tolken;
- een doeltreffend gebruik van de beschikbare bronnen en de verleende hulp;
- de kwaliteit van het taalgebruik.

De drie finalisten

Stefanie COSIJNS van de VUB heeft haar werk voorgelegd over *De status van de literair vertaler in het Nederlandse taalgebied*.

Morgane MILCENT van de universiteit van Bergen heeft een studie voorgelegd over *De weerslag van het inzetten van professionele tolken in het medisch kader in de Verenigde Staten*.

Lies VAN POUCKE van de universiteit Gent heeft onderzoek gepleegd naar *De rol van het opstellen van het pv bij het tolken tijdens een politieverhoor*.

Elke voordracht werd voorafgegaan door een korte inleiding door de begeleider van de masterproef. Elke studente mocht vervolgens haar werk

gedurende een twintigtal minuten uiteenzetten. Het publiek kreeg dan nog enkele minuten om vragen te stellen.

De prijs

De laureate krijgt:

- een cheque van 500 euro;
- een gebruikerslicentie voor het programma SDL Studio 2017 Freelance;
- een jaar gratis lidmaatschap van de BKVT;
- gratis deelname aan twee workshops die door de BKVT georganiseerd worden;
- publicatie in *De Taalkundige* van een artikel over de masterproef en de overhandiging van de Prijs.

En de winnaar is...



Morgane Milcent

Morgane Milcent! gevolgd door Lies Van Poucke en Stefanie Cosijns. We wensen alle laureaten proficiat, ook de kandidaten die niet geselecteerd werden, voor de kwaliteit van hun onderzoek! Duizendmaal dank ook aan de universiteiten voor hun deelname en de leden van de jury voor het vele werk dat ze voor deze gelegenheid verzet hebben!

(Fragment uit de toespraak van Pascale Pilawski, voorzitter van de jury van de *Prijs voor de Beste Masterproef voor toegepast onderzoek inzake vertalen of tolken, ter gelegenheid van de prijsuitreiking* op 26 januari 2018 in het Renaissance Brussels Hotel)

Geselecteerd door Cyrille Ndjitat Tatchou

Nederlandse vertaling : Agnès Feltkamp



Morgane Milcent

*L'incidence du recours à un interprète professionnel sur les coûts dans le milieu médical aux États-Unis **

Résumé

Aux États-Unis, pour des consultations entre médecins et patients ne s'exprimant pas dans une langue commune, certains hôpitaux ont tendance à ne pas recourir à des interprètes professionnels en raison de leur coût. Pour notre TFE, nous avons réalisé une méta-analyse de 30 études ayant chacune pour objectif essentiel de déterminer l'incidence de recours à un interprète professionnel sur la trajectoire de soins du patient allophone et de chiffrer le coût d'un interprète professionnel dans le milieu médical, ce qui permet de déterminer de manière objective si le recours à l'interprétation¹ est, ou non, économiquement justifié.

En raison d'une sensibilisation croissante aux conséquences de l'existence de barrières linguistiques pour les patients avec des connaissances limitées de la langue du pays d'accueil (CLPA) et aux coûts qui lui sont associés, l'idée d'entreprendre une évaluation économique des services d'interprétation professionnelle dans le milieu des soins de santé suscite un intérêt croissant.

Pourquoi s'intéresser aux États-Unis? *Primo*, parce qu'il s'agit d'un grand pays accueillant une forte immigration, qui est par conséquent confronté à des barrières linguistiques, surtout au niveau de l'espagnol. *Secundo*, c'est aux États-Unis que le plus de recherches sur cette problématique ont été menées. *Tertio*, parce que les lois fédérales et nationales américaines font obligation aux centres de santé de recourir à des interprètes pour les personnes ayant des CLPA. Au niveau fédéral, le

Civil Rights Act de 1964 demeure le cadre législatif le plus important accordant aux individus avec des CLPA le droit d'accéder aux services d'interprétation. Ce cadre législatif nous permet de disposer de données concrètes.

Les 30 études établissent que le recours à des interprètes professionnels, même s'il a un coût, offre de nombreux avantages, tels qu'une diminution importante des frais médicaux qui seraient générés en l'absence d'interprétation : en l'absence d'interprètes en effet, les médecins multiplient les examens médicaux, les radiographies, les prises de sang, etc., pour assurer leur diagnostic – quand ils ne se contentent pas au contraire de renvoyer le patient chez lui. La non-compréhension d'un terme employé par le patient, la méconnaissance de ses antécédents médicaux, la remise à plus tard des soins à prodiguer, entraînent une dégradation de l'état de

¹Notre méta-analyse ne se concentre que sur les interprètes professionnels, rémunérés, pas sur les interprètes ad hoc, non professionnels et bénévoles.

santé de la personne et parfois même, son décès. Les plaintes pour faute professionnelle se multiplient alors et aux coûts médicaux viennent s'ajouter les frais de justice et les indemnités financières.

Parmi les conséquences matérielles du non-recours aux interprètes professionnels, on citera les dépenses dues à l'excès d'analyses et d'exams médicaux et à la durée de certaines hospitalisations. On ajoutera un désintérêt des patients pour les tests préventifs dont ils n'ont pas entendu parler, leur incompréhension du diagnostic médical, leur manque d'adhésion au traitement médicamenteux, un intérêt fort réduit pour les suivis médicaux et l'insatisfaction de ces personnes.

Pour quantifier les coûts engendrés par l'interprétation professionnelle, nous disposons en tout et pour tout de quatre études, qui ne proposent que des estimations chiffrées et ne couvrent pas les dernières années. En analysant attentivement le rapport du Bureau américain de la gestion et du budget de 2002, toutefois, l'on découvre que fournir, aux États-Unis, des services linguistiques à tous les patients avec des CLPA coûterait 4,04 \$² de plus par consultation médicale, quel que soit le service – un prix dérisoire pour assurer des soins de santé de qualité à près de 65 millions d'Américains avec des CLPA !

Permettre à tous les citoyens, nouveaux arrivants et immigrants, d'accéder aux soins médicaux grâce à un service d'interprétation professionnelle constitue un défi majeur pour l'Union européenne également.

Morgane Milcent

** Sujet du mémoire de Master de Morgane Milcent, lauréate du Prix du Meilleur Mémoire de recherche appliquée en traduction ou en interprétation décerné par CBTI, le 26 janvier 2018.*

²La somme de 4,04 \$ représente le coût du recours à un interprète pour l'institution soignante, et non la rémunération de l'interprète.





Morgane Milcent

*De weerslag van het inzetten van professionele tolken op de medische kosten in de Verenigde Staten **

Samenvatting

In de Verenigde Staten zien sommige ziekenhuizen vanwege de kostprijs af van professionele tolken voor consulten tussen artsen en patiënten die zich niet kunnen uitdrukken in een gemeenschappelijke taal. Voor ons eindwerk hebben we een meta-analyse verricht op 30 studies. De voornaamste doelstelling van elke studie was te bepalen welke weerslag het inzetten van een professionele tolk had op het zorgtraject van de anderstalige patiënt en de berekening van de kostprijs van een professionele tolk in de medische omgeving. Aan de hand hiervan kon een objectieve inschatting worden gemaakt of het inzetten van een professionele tolk gerechtvaardigd was of niet¹.

Er is momenteel meer aandacht voor de gevolgen van de taalbarrière voor patiënten met een beperkte kennis van de taal van hun gastland (BKTG) en de daarmee gepaard gaande kosten. Hierdoor stijgt de belangstelling voor de inschatting van de kosten van professionele tolkdiensten in de gezondheidszorg.

Waarom zouden we kijken naar de Verenigde Staten? Ten eerste omdat het een groot land is met een grote instroom: het wordt bijgevolg geconfronteerd met taalbarrières, vooral voor het Spaans. Ten tweede omdat de meeste onderzoeken naar deze problematiek uitgevoerd werden in de Verenigde Staten. Ten derde omdat de federale en nationale Amerikaanse wetten de gezondheidscentra verplichten om te werken met tolken voor personen met een BKTG. Op federaal niveau blijft de *Civil Rights Act* van 1964 het belangrijkste wetgevende kader dat personen met een BKTG een wettelijk recht toekent op toegang tot tolkdiensten. Dankzij dit wettelijke kader beschikken we over concrete gegevens.

Uit deze 30 studies blijkt dat het inzetten van deze tolken ondanks de kostprijs talrijke voordelen biedt, zoals een sterke besparing op de medische kosten die zouden ontstaan door het gebrek aan tolkdiensten: waar geen tolken aanwezig zijn, schrijven artsen meer medische onderzoeken, radiografieën, bloedafnames, enz. voor om hun diagnose te stellen. Of ze sturen integendeel juist de patiënt naar huis zonder enig onderzoek. Als de arts de termen die de patiënt gebruikt niet verstaat of zijn voorgeschiedenis niet kent, kan dit leiden tot uitstel van de behandeling. Dit heeft dan weer de achteruitgang van de gezondheid van de patiënt tot gevolg, en soms zelfs zijn overlijden. Dit geeft dan op zijn beurt aanleiding tot tal van klachten voor beroepsfouten, waardoor de medische kosten verhoogd worden met gerechtskosten en financiële vergoedingen.

Onder de materiële gevolgen van het niet inzetten van professionele tolken vallen de uitgaven voor extradoor artsen aangevraagde analyses en medische onderzoeken. Zij verstaan de taal van de

¹Onze meta-analyse houdt uitsluitend rekening met professionele en betaalde tolken, en niet met niet-professionele, vrijwillige en gelegenheidstolken.

patiënten niet of slecht en vragen allerhande onderzoeken aan om hun diagnose te verfijnen, waardoor patiënten langer in het ziekenhuis verblijven. Daaraan kunnen we toevoegen dat de patiënten het nut niet inzien van preventieve tests waar ze nooit van gehoord hebben, dat ze hun diagnose niet begrijpen, dat ze hun medicatie niet volgen, dat ze het nut niet inzien van de medische follow-up en dat ze minder tevreden zijn over hun verzorging.

Voor de kwantitatieve bepaling van de kosten van professionele tolkdiensten beschikken we over slechts vier onderzoeken met alleen schattingen van de cijfers, die echter ook geen recente jaren dekken. Bij een grondige analyse van een rapport van het Amerikaanse *Office of Management and Budget* van 2002 ontdekken we dat het de Verenigde Staten per consult \$ 4,04² extra kost om aan alle patiënten met een BKTC taaldiensten te verstrekken, ongeacht de dienst. Dit is een zeer bescheiden bedrag om nagenoeg 65 miljoen Amerikanen met een beperkte kennis van de taal van het gastland een kwaliteitsvolle zorg te bieden.

Ook de Europese Unie staat voor de grote uitdaging om alle burgers, nieuwkomers en immigranten toegang te verlenen tot medische zorg dankzij een professionele tolkdienst.

Morgane Milcent

Nederlandse vertaling : Agnès Feltkamp

* Titel van het Masterproef van Morgane Milcent, de winnaar van de *Prijs voor Beste Masterproef voor toegepast onderzoek inzake vertalen of tolken* toegekend door de BKVT, op 26 januari 2018.



²Dit bedrag van 4,04 \$ is wel de kostprijs voor het inzetten van een tolk voor de zorginstelling, en niet het honorarium van de tolk

Morgan Milcent : « Il est indispensable que nos décideurs sachent, de manière informée, ce que recourir à des interprètes professionnels coûte »

Mademoiselle Milcent, vous êtes la gagnante du Prix du Meilleur Mémoire relancé par la CBTI; dites-nous, comment vous est venue l'envie de vous lancer dans cette compétition ?

En octobre 2017, Madame Michaux, vice-doyenne de la Faculté de Traduction et d'Interprétation – École d'Interprètes Internationaux (EII-FIT) de Mons m'a informée de l'existence d'un concours du meilleur mémoire organisé par la CBTI. Elle a ajouté que le travail de fin d'études que j'avais présenté, intitulé « L'incidence du recours à un interprète professionnel sur les coûts dans le milieu médical aux États-Unis » pourrait remplir les critères de sélection du concours. J'ai alors lu attentivement le courriel envoyé par la CBTI, précisant les consignes et le calendrier.

Après avoir lu l'intégralité du règlement, j'étais du même avis que Madame Michaux : mon mémoire respectait bel et bien les critères de sélection et avait même toutes ses chances. J'ai alors décidé de me lancer dans l'aventure. Je souhaitais intéresser les décideurs européens à la problématique de l'interprétation en milieu médical pour qu'ils prennent les bonnes décisions. J'avais l'espoir que, grâce à ce travail de fin d'études, la profession d'interprète en milieu social soit mieux reconnue en Belgique.



Morgane Milcent félicitée par Annelies Lescauwet de la société SDL.

Vous vous y lancez donc et, au finish, quelle opinion faites-vous du processus encadrant ce concours, de l'appel à candidatures jusqu'à la sélection finale ?

Je n'ai qu'à me réjouir de l'organisation de ce concours : les consignes étaient claires, le calendrier précis. Tout était réglé comme du papier à musique. Plusieurs membres organisateurs de ce concours étaient très disponibles pour dissiper un doute éventuel sur un point précis.

L'ultime phase de la compétition se déroule entre les trois finalistes, avec notamment ce grand oral face à un auditoire averti, composé de professionnels ayant déjà une longue expérience dans le secteur d'activité... Comment êtes-vous arrivée à surmonter l'angoisse qui, on peut l'imaginer, vous habitait au moment de prendre la parole ?

J'avais préparé au mieux mon intervention devant le jury de la CBTI et le public. Il faut savoir aussi que la FTI-EII prépare les étudiants, tout au long de leurs études, à affronter oralement des publics très différents composés soit d'autres étudiants, soit de professionnels. L'accueil que j'ai reçu le jour de la présentation a contribué à diminuer mon appréhension. De plus, les paroles de Mme Valérie Yernault étaient très rassurantes et ses encouragements très précieux au moment d'affronter les regards et attentes de tout le public.

La présence de vos deux encadreurs, les professeures Michaux et Delizée en a-t-elle rajouté à la pression? ou leur présence a été plutôt d'un certain soutien psychologique pour vous?

La présence de mes deux professeurs, Madame Delizée et Madame Michaux, fut un élément très apaisant : je ne me sentais plus seule face à un public nombreux de professionnels. Psychologiquement, leur présence fut extrêmement positive. Et je ne peux que les en remercier. Elles m'ont toutes deux soutenue à toutes les étapes du concours : de l'appel aux candidatures jusqu'à la présentation finale.

Alors, venons-en, si vous le voulez bien, à l'objet de cette présentation : dans vos travaux, vous présentez comme cas d'étude les États-Unis d'Amérique; mais il est bien loin, l'Oncle Sam... Quel lien faites-vous entre le contexte américain et les réalités propres à la Belgique?

Malheureusement, en Belgique francophone, nous ne disposons pas de données suffisantes pour mener une enquête objective et exhaustive sur le sujet. Comme je le montre dans mon mémoire, les États-Unis sont confrontés à des problèmes linguistiques, en particulier avec l'afflux de populations hispanophones. Les États-Unis sont tenus, légalement, d'offrir à ces populations allophones, les services d'interprètes professionnels. Donc, depuis longtemps, les scientifiques ont étudié le coût que représentaient les prestations d'interprètes. Les données

recueillies peuvent mutatis mutandis être extrapolées à l'Europe et à la Belgique en particulier.

Du coup, vous vous servez de l'expérience américaine pour vous adresser à la Belgique...

Si les États-Unis ont été, au départ, fort réticents à recourir à des interprètes professionnels dans leurs hôpitaux en raison de leur coût, ils ont été bien obligés de reconnaître que d'y recourir reviendrait moins cher que de s'en passer. Les mouvements de populations sont devenus tels en Europe et en Belgique que la même question du coût des interprètes se pose. Il est indispensable que nos décideurs sachent, de manière informée, ce que recourir à des interprètes professionnels dans les hôpitaux ou dans d'autres domaines (social, juridique) coûte. Si nous accueillons des immigrés, demandeurs d'asile ou autres, il faut les accueillir humainement.

Et pour terminer, Mlle Milcent, parmi les « cadeaux » que vous avez reçus le 26 janvier 2018, il y a un abonnement d'une année comme membre de la CBTI... alors, que comptez-vous faire précisément pour marquer cet engagement associatif le long de cette année d'abonnement et, probablement, au-delà... ?

Je vais m'investir du mieux que je peux dans la vie de l'association et participer à quelques-uns de ses ateliers.



**Propos recueillis
par Cyrille Tatchou**

Le Linguiste - De Taalkundige

ORGANE DE LA CHAMBRE BELGE DES TRADUCTEURS ET INTERPRÈTES ASBL

Affiliée à la Fédération
Internationale des Traducteurs
(FIT)

ORGAAN VAN DE BELGISCHE KAMER VAN VERTALERS EN TOLKEN VZW

Aangesloten bij de Fédération
Internationale des Traducteurs
(FIT)

ÉDITEUR RESPONSABLE / VERANTWOORDELIJKE UITGEVER

Guillaume Deneufbourg
CBTI - BKVT
Rue Montoyerstraat 24,
B 12 1000-Bruxelles - Brussel

Tous droits réservés /
Alle rechten voorbehouden
CBTI-BKVT © 2017

RÉDACTEUR EN CHEF / HOOFDREDACTEUR

Cyrille Ndjitat Tatchou

COMITÉ DE RÉDACTION / REDACTIECOMITÉ

Cyrille Ndjitat Tatchou
Guillaume Deneufbourg
Agnès Feltkamp
Pascale Pilawski
Max De Brouwer
Patrick Rondou

COORDINATRICE- POOL DES TRADUCTEURS / COÖRDINATOR - POOL VAN VERTALERS

Fadia Delbouz
Traduction :
Katleen De Bruyn,
Annemie Wynen,
Agnès Feltkamp,
Bie Lindemans,
Martine De Bruyn
Révision :
Nicky Wijns,
Isabelle Vereecken,
Bert Rohaert,
Andy Van Dingenen,
Pascale Pilawski,
Dian M. Andries,
Hanne Anseeuw.

DESIGN

Alain Delvaux

PHOTOS / FOTO'S

Pixabay, CBTI-BKVT,
Alain Delvaux

COLLABORATION

Si vous souhaitez collaborer au
Linguiste, veuillez envoyer vos
articles par courrier électronique
à l'adresse
taalkundige-
linguiste@translators.be.

Les articles seront publiés dans
la langue dans laquelle ils ont
été soumis. Ils n'engagent que
leur auteur et ne reflètent pas
nécessairement l'opinion de la
CBTI.

TOUS DROITS RÉSERVÉS

La reproduction ou la
publication, intégrale ou
partielle, du contenu de cette
revue sous quelque forme et par
quelque procédé que ce soit, est
interdite sans autorisation écrite
préalable du conseil
d'administration de la CBTI.

ALLE RECHTEN VOORBEHOUDEN

De reproductie of de publicatie
van dit tijdschrift of van
gedeelten hiervan, in welke
vorm of op welke wijze ook, is
verboden zonder voorafgaande
schriftelijke toestemming van
het bestuur van de BKVT.

MEDEWERKING

Indien u aan de Taalkundige
wenst mee te werken, gelieve uw
artikels per e-mail te sturen naar
volgend adres: taalkundige-
linguiste@translators.be.

De artikelen worden
gepubliceerd in de taal waarin
zij werden ingestuurd. Zij geven
alleen de mening van de auteur
weer en niet noodzakelijk die
van de BKVT.

Chambre belge des **traducteurs et interprètes** Belgische Kamer van **Vertalers en Tolken**

Association sans but lucratif / Vereniging zonder winstoogmerk

Siège social / Maatschappelijke zetel:

Rue Montoyerstraat 24, B 12

B-1000 Bruxelles – Brussel

Tel. : + 32 2 513 09 15

Fax. : + 32 2 513 09 15

www.translators.be

Membres – leden: secretariat@translators.be

Public – publiek: info@translators.be

BTW/TVA : BE 407 664 274

Rekening ING / Compte ING : 310-0463867-02

Bijdrage 2017 / Cotisation 2018 : 200 €